



Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**

Décembre 2021



Commune
Evolène



Mot de la Présidente

2

Chères Evolénardes, chers Evolénards,

C'est avec des chiffres plein la tête que je vous adresse ces lignes. Car oui, c'est désormais mon petit rituel, je concocte ce mot introductif au moment où j'ai bouclé le reste du bulletin d'information. Un bulletin qui me prend beaucoup de temps et d'énergie, mais que j'ai à cœur d'investir pour que vous soyez informés au mieux de ce qui se passe autour de la table de conseil communal. Et cette année, ce qui nous a pris un peu plus de temps que d'habitude, c'est le budget 2022. D'où les chiffres plein la tête...

Le **budget 2022** marque en effet une évolution dans la comptabilité communale, étant donné que nous devons **changer de plan comptable**, et ce à compter de ce premier budget, afin de comptabiliser charges et revenus d'une nouvelle manière dès le 1^{er} janvier. Un énorme travail a été fourni par l'administration envers qui je suis profondément reconnaissante. Un travail formel, ingrat et fastidieux, qui impactera notre approche des comptes communaux, rendant les nouveaux exercices dès 2022 difficilement comparables avec les précédents. Cela ne changera toutefois pas l'attitude prudente et pragmatique que notre commune applique depuis longtemps. Une attitude qui nous permet d'appréhender aujourd'hui ces changements de manière moins «désagréable» que certaines de nos homologues. Ce qui est d'autant précieux au moment où des investissements importants se profilent et que les comptes risquent alors d'être moins bons...

Avant d'aborder avec vous ces gros investissements - pour lesquels vous êtes appelés à vous prononcer dès le mois prochain - permettez-moi quelques commentaires relatifs aux projets prévus en 2022. L'année prochaine sera financièrement sous le signe des travaux publics. Et cela pas seulement sous l'angle communal, aussi en ce qui concerne **les routes cantonales**. Les communes doivent en effet contribuer aux investissements réalisés par le service de la mobilité (SDM) dans

le Val d'Hérens, avec la clé de répartition suivante: 70% payés par le canton, 30% par les communes (répartition selon décision du SDM entre les communes d'Evolène, Hérémence, Mont-Noble, Saint-Martin, Vex et Sion, décision prenant en compte la localisation des travaux, les utilisateurs, la population etc.). Si cela représente en temps normal environ Fr. 150'000.— par an, la commune a été invitée à prévoir un montant 5 fois plus élevé pour 2022 (Fr. 750'000.—), compte tenu de la réalisation, en principe sur une seule année, du tunnel des Pyramides (budget de 9 millions de francs) et de l'extension de la galerie du Zano sur la route d'Arolla (2.5 millions). D'autres travaux tels que la démolition d'une des galeries des Sagnières (entre les Haudères et la Sage) sont également au programme.

Des investissements donc conséquents, mais pour des projets qui auront une valeur ajoutée pour les citoyens évolénards. Citoyens qui doivent prendre leur mal en patience depuis quelques années lorsqu'ils empruntent les routes cantonales à la belle saison, compte tenu des nombreux feux de circulation. Des feux de circulation qui sont, malgré tout et avec un peu de recul, de bons signes car ils montrent que le canton n'investit pas que dans la plaine.

Des feux de circulation qui nous ont malheureusement aussi mis sous les feux de la rampe, avec des **médias** toujours à l'affût des problèmes, montrant notre commune d'Evolène sous un angle qui n'est pas le meilleur (pour ne pas dire autre chose). Et cela sans parler du covid, où nous avons fait l'objet d'un traitement médiatique intense et pas totalement justifié, malgré cette flambée de cas au mois d'août. À ce titre, merci à toutes les personnes concernées qui ont su briser les chaînes de transmission en respectant les mesures (isolement, quarantaine) et en particulier à celles qui se sont faites tester, puisqu'au final on s'en est fort heureusement sorti avec un bilan pas trop lourd au vu des circonstances.

Ce **covid** qui continue d'entraver nos existences et d'exacerber nos différences, mais qui est là,



Mot de la Présidente

qu'on le veuille ou non. Continuons à le prendre au sérieux, soyons raisonnables, tout en profitant pleinement des moments de partage que l'on peut savourer, sans perpétuellement comparer avec ce qui existait avant 2020... Cela reviendra. Soyons patients et reconnaissants de vivre à Evolène en cette période de crise de l'humanité. Et faisons en sorte que de tels dégâts d'image ne surviennent plus, notre économie locale en a déjà suffisamment pâti.

Mais revenons à nos **travaux 2022**. Si le canton sera actif, il en sera vraisemblablement de même au niveau communal. Passablement de travaux de génie civil seront réalisés, notamment aussi du côté des projets de défense contre les dangers naturels, tout en avançant en parallèle avec les multiples études en cours (espace réservé aux eaux, plan d'alarme intervention, plan d'évacuation des eaux usées, étude des sources et eaux souterraines, concept nature et paysage, concept mobilité, etc.), avec un objectif au bout du tunnel : finaliser la modification totale du plan communal d'affectation des zones (PAZ).

Si l'exercice de **finalisation du PAZ** est complexe techniquement (multiples éléments et rapports à prendre en compte) et difficile humainement (dézonage de 68 hectares de zone à bâtir), il est évident que la meilleure chose est désormais d'aller vite. Car cette période d'insécurité et de flou est pénible pour tout le monde et freine bien des initiatives (successions, construction, vente...). Au vu de l'avancement, l'idée du conseil communal est de mettre le nouveau plan à l'enquête publique début 2023. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée de ce projet au cours de l'année prochaine.

Ces problématiques liées au territoire prennent beaucoup de place dans le budget communal. Le besoin de rénovation est là. Et l'actualité veut cela, avec la mise en conformité à la LAT rendue obligatoire d'ici 2026. Une bonne gestion de ces aspects est également cruciale pour un territoire comme le nôtre, en proie à des **difficultés démographiques**. Nous avons

perdu quelques habitants ces dernières années, nous sommes désormais un peu moins de 1650 à vivre en résidence principale dans la commune, alors que nous étions 1700 il y a quelques années. Or, pour nous maintenir, il faut offrir de bonnes conditions en termes de mobilité, de logements ou de parcelles constructibles. Egalement en termes de places de travail, mais là la marge de manœuvre communale est plus ténue.

Un autre domaine où la commune peut intervenir consiste à mettre en place de **bonnes conditions-cadres** pour la vie locale, en faisant en sorte d'avoir des services et des offres de loisirs correspondant aux besoins des gens et des sociétés locales. Des conditions-cadres qui font qu'on veut vivre dans la commune d'Evolène et pas ailleurs, même si on n'y travaille peut-être pas. Parce qu'on s'y sent bien. Parce qu'on y trouve tout ce qui est nécessaire. Et c'est là que j'en viens avec nos projets de construction qui seront soumis à votre approbation. Des projets « de murs » mais pour y mettre de l'humain. Beaucoup d'humains. Des humains qui cherchent à rester en bonne santé et à s'épanouir socialement, sportivement ou culturellement.

Le premier projet que je souhaite évoquer avec vous est celui qui nous accompagne depuis plusieurs années, orienté sur la **relève médicale**, mais qui s'est ouvert également au paramédical et a inclus les structures de la petite enfance. Le concours d'architecture est en cours, de nombreux bureaux (déjà plus d'une vingtaine) se sont montrés intéressés, les résultats seront donc sans conteste intéressants. Le conseil communal est déjà impatient de pouvoir vous présenter pour approbation le projet lauréat, qui, on l'espère, saura combiner fonctionnalité, économie et intégration au site, de manière à vous convaincre encore un peu plus du bien-fondé de cette démarche communale. Une démarche que vous étiez nombreux compte tenu des circonstances à venir découvrir plus en détails lors de la séance d'informations qui a eu lieu le 10 novembre dernier,



Mot de la Présidente

4

puisqu'en cette période participer à une manifestation publique n'est pas anodin (masque, distance), de même que de l'organiser (quel concept sanitaire, quelle communication, que faire si trop de monde, etc.).

Quoi qu'il en soit, l'information à retenir est la suivante: le projet est sur la bonne voie. Parce que les besoins et le programme des locaux ont été analysés scrupuleusement avant le lancement du concours. Mais surtout parce que la commune d'Evolène, si elle réalise ce projet, verra ces locaux être rapidement occupés et **répondre à un besoin concret** des habitants et hôtes. Et on peut d'autant plus en être persuadés compte tenu de l'installation dès cette fin d'année de nouveaux médecins qui viennent compléter l'offre médicale existante. Des médecins qui viennent car il y a un besoin maintenant, mais qui viennent aussi parce qu'il y a le projet d'après. Il faut ce type d'arguments pour convaincre à l'heure où la pénurie de médecins généralistes frappe la Suisse. Nous sommes chanceux et reconnaissants. Mais il faut continuer, aller au bout, valider et réaliser.

Tout cela sans oublier **la plus-value pour nos familles** si des structures d'accueil modernes et fonctionnelles prennent également place à proximité immédiate de notre école primaire. En conclusion : un projet qui répond à plusieurs besoins et dont les différents pôles s'inscrivent pour notre population comme de véritables offres de services renforcées et au goût du jour. Des conditions-cadres que d'autres communes de montagne envient (et même des communes du coteau ou de la plaine).

L'autre projet, la construction d'un **bâtiment multiusage sur la place de Clos-Lombard** en lieu et place des installations du foot, s'inscrit dans cette même lignée de « conditions-cadres » à renforcer. La commune d'Evolène ne peut aujourd'hui répondre favorablement à toutes les demandes d'occupation de la salle de gymnastique. Il n'y a plus de disponibilités pour venir transpirer ou répéter. Il

manque aussi des lieux de réunion en journée en période scolaire. Et il manque de la vie sur cette place de Clos-Lombard ! Redonnons un peu de vitalité à cette place qui a marqué l'histoire communale en tant que lien d'échange avec nos voisins du Val d'Aoste. La place de parc doit être refaite, nous en sommes tous témoins, c'est une catastrophe. Le FC Evolène ne pourra pas refaire ses locaux seul et c'est une opportunité de créer une infrastructure qui soit destinée à l'ensemble de nos sociétés locales, à nos bénévoles, à nos aînés et à nos jeunes. Un lieu de vie. Un lieu d'accueil aussi, avec des commodités en bonne et due forme. Re devenons fiers de ce lieu où arrivent nos amis touristes ou personnes de passage comme les visiteurs valaisans venus voir un match de foot ou désireux de goûter à notre gastronomie locale réputée loin à la ronde. La commune peut se permettre cette amélioration. C'est pourquoi le conseil communal vous propose de valider un **crédit d'engagement de 2.5 millions de francs** pour le développement de ce projet. C'est en grande partie grâce à nos sociétés et à leur dynamisme que les habitants restent vivre ici. Elles sont le poumon de la vie locale et de la cohésion sociale. Ne les laissons donc pas s'essouffler...

Nous vous attendons donc le 15 décembre prochain pour une assemblée primaire qui sera consacrée au budget 2022 et à ce projet de Clos-Lombard.

Dans l'intervalle, je vous remercie de votre attention et vous souhaite bonne lecture des prochaines pages. Je profite également de l'occasion chères Evolénardes et chers Evolénards, pour vous adresser, au nom de la commune d'Evolène, nos **meilleurs vœux de santé et bonheur** en cette fin d'année et pour l'année 2022.

*Bien à vous,
Virginie Gaspoz*





Table des matières

Mot de la Présidente	2
Budget 2022	6
Projet « Clos-Lombard »	10
Fin des travaux Décharge de la Boussille	15
Bilan 2 ^e semestre 2021	16
Info Mobilité et Ramonage	23
Projet de construction d'un centre médical public et de structures d'accueil de la petite enfance	26
Communications liées au service hivernal	30
Nonagénaires	32
Sociétés locales - À vous la parole	34
Evolène-Région Tourisme vous informe	40
Communication de votre CMS	47
Convocation Assemblée primaire 15 décembre 2021	48





Budget 2022

6

Le Conseil communal soumet à l'Assemblée primaire du 15 décembre 2021 le budget 2022 tel que résumé dans les pages suivantes.

Une grande nouveauté marque ce budget d'un point de vue formel: **le passage au nouveau modèle comptable harmonisé (MCH1 → MCH2)**. Cette évolution est exigée par le Canton du Valais après la réalisation d'une phase test dans quelques communes pilotes. Cette transition s'accompagne malgré tout de nombreuses difficultés, et, même si beaucoup a déjà été préparé ces derniers mois, la tâche sera ardue au début de l'année 2022 pour l'administration pour comptabiliser en parallèle les mouvements de 2021 selon MCH1 et les mouvements de 2022 selon MCH2, sachant qu'il y a à ce jour encore des zones floues et des contraintes techniques, ces dernières ayant d'ailleurs passablement retardé la préparation du présent budget.

Quelques conséquences concrètes pour le budget 2022:

- Rubriques de 0 à 9 plus directement comparables avec les exercices précédents, car certaines charges/recettes ont été réaffectées dans une autre catégorie du plan comptable.
- Amortissements: Alors que le MCH1 fixait un montant unique minimal de 10%, le nouveau modèle exige des taux différenciés selon la catégorie d'investissement (fourchettes proposées par l'Etat, de 7% à 50% selon le type de dépense), taux qui doivent être fixés par le conseil communal et qui ne peuvent être adaptés que chaque 5 ans. Cela peut avoir de grosses conséquences sur l'équilibre budgétaire. Par chance, la commune a fortement amorti ces dernières années.

Ce budget a été préparé par l'administration, présenté à la commission Administration et finances le 22 novembre, puis modifié et validé par le Conseil communal lors de sa séance du 24 novembre 2021.

Le budget 2022 est donc marqué par les changements importants au niveau formel, ce qui a toutefois aussi une répercussion sur le résultat qui a priori sera moins bon que lors des années précédentes (dans l'ensemble plus d'amortissements nécessaires), avec un léger excédent de charges à prévoir. Au niveau des investissements, on assiste à un budget très élevé et ambitieux avec 4.7 millions d'investissements nets envisagés.

Du côté des revenus, et malgré les incertitudes liées à la période de pandémie que nous vivons, les estimations du service financier restent stables par rapport aux années précédentes.

Les communications fiscales 2022 restent les mêmes que ces dernières années, à savoir:

Coefficient	1.25
Indexation des revenus	135%
Impôt personnel	20.—
Taxe sur les chiens	135.—

Récapitulatif du compte administratif

Le récapitulatif suivant affiche les totaux par catégorie.

Le compte de fonctionnement, comptabilisant les charges et revenus habituels, prévoit des revenus à hauteur de Fr. 14'138'000.— pour des charges de Fr. 14'273'230.—, c'est-à-dire un exercice légèrement déficitaire (env. Fr. 130'000.—). Les charges comprennent plus d'un million d'amortissements ordinaires. À noter qu'effectuer des amortissements extraordinaires ne sera plus possibles avec le nouveau modèle comptable.

Concernant le compte des investissements, le montant prévu pour la réalisation des projets existants atteint un total net de 4.7 millions de francs. Les différents investissements envisagés figurent dans le tableau de la page 9.



Budget 2022

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'416'200	86'700		
1 Sécurité publique	785'800	144'100	358'500	128'600
2 Enseignement et formation	1'378'900	65'700	30'000	
3 Culture, loisirs & culte	581'350		325'000	
4 Santé	513'500	18'000	200'000	
5 Prévoyance sociale	1'276'330	284'000		
6 Trafic	2'193'600	124'000	2'375'000	490'000
7 Protection et aménagement de l'environnement	2'505'100	1'750'900	3'813'000	2'380'500
8 Economie publique	2'979'850	2'092'100	1'015'000	395'000
9 Finance et impôts	642'600	9'568'400		
Total	14'273'230	14'138'000	8'116'500	3'394'100

Comparaison avec les exercices précédents

Le budget 2021 ainsi que les comptes 2020 ont principalement servi de bases à l'établissement du budget 2022. La préparation du budget repose sur un principe de prudence, d'autant plus en période de changement de modèle.

■ Fonctionnement

On constate que le budget 2022 est relativement semblable au budget 2021, en légère augmentation. Élément notable, dorénavant seuls les investissements de plus de Fr. 25'000.- apparaîtront dans **le compte d'investissement**, les plus petits montants seront automatiquement affectés au compte de fonctionnement, même s'il s'agit d'une dépense exceptionnelle. Ce seuil d'activation a été fixé par le conseil communal selon recommanda-

tion du MCH2. Aussi, de petites dépenses supplémentaires ont donc été intégrées au fonctionnement, comme par exemple une augmentation du budget pour les bancs publics. Finalement, des légères augmentations ont également été prévues en ce qui concerne les charges de personnel, certains services étant actuellement en déficit de ressources (accueil petite enfance) ou ayant ponctuellement des besoins supplémentaires (administration).

La marge d'autofinancement prévue se monte à seulement un peu plus de 600'000 francs, montant bien en-deçà des résultats habituels de ces dernières années, à savoir env. 2.5 millions de francs. Reste que cette marge est souvent bien meilleure au moment des comptes qu'au moment du budget, lequel reste très prudent. Cette marge d'autofinancement est un indicateur central pour savoir ce qui reste à la commune pour les investissements, une fois



Budget 2022

le budget ordinaire financé. Les réserves financières réalisées ces dernières années permettent toutefois d'avoir aujourd'hui une marge de manœuvre confortable et d'aborder des décisions liées aux grands projets avec plus de sérénité.

■ Investissement

Concernant les investissements nets escomptés, ils sont exactement dans le même ordre de grandeur qu'en 2021. Ils restent très ambitieux en raison notamment de quelques reports de projets. Si les dépenses sont en augmentation, fort heureusement les recettes sont également supérieures. De nombreuses rubriques sont d'ailleurs les mêmes en 2022 que lors des années précédentes car il s'agit de dépenses qui s'inscrivent dans la continuité de la stratégie communale d'investissement.

Les investissements prévus en 2022 sont particulièrement importants dans le domaine des infrastructures, travaux publics

et aménagement (routes, réseaux, parking), y compris au niveau des routes cantonales, compte tenu de la réalisation simultanée de projets d'envergure à l'étude depuis de nombreuses années. Cette explosion au niveau des routes cantonales reste exceptionnelle et ne remet pas en question le plan d'amélioration continu au niveau communal (routes, éclairage, réseaux, agriculture, etc.).

Important: Pour les grands projets de construction en discussion et présentés dans ce bulletin, le montant investi en 2022 sera encore faible puisque même en cas d'acceptation l'année prochaine restera principalement consacrée à la finalisation des dossiers et aux procédures d'autorisation de construire. Les gros montants sont donc attendus, on l'espère, dès 2023.

Le tableau ci-contre résume brièvement les projets actuellement sur la table du conseil communal et dont leur réalisation semble réaliste pour l'année 2022 en fonction des connaissances actuelles.

Compte de fonctionnement

	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
Charges	14'273'230	13'984'080	14'528'223.01
Revenus	14'138'000	13'829'150	16'353'791.86
Marge d'autofinancement	629'470	622'070	4'296'529.09
Amortissements comptables	1'027'500	777'000	698'960.24
Amortissements complémentaires	-	0	1'772'000.00
Excédent de recettes			1'825'568.85
Excédent de dépenses	135'230	154'930	

Compte des investissements

	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
Dépenses	8'116'500	7'485'500	3'997'601.90
Recettes	3'394'100	2'711'950	1'989'561.30
Investissements nets	4'722'400	4'773'550	2'008'040.60

Aperçu des investissements 2022

	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	-	-
1 SÉCURITÉ PUBLIQUE	358'500	128'600
<i>Véhicule du feu</i>	270'000	108'600
<i>Abris PC Haudères</i>	88'500	20'000
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION		
<i>Mobilier, équipements et matériel informatique</i>	30'000	-
3 CULTURE, LOISIRS ET CULTE	325'000	-
<i>Projets culturels et subventions liées</i>	60'000	
<i>Infrastructures sportives (début Clos-Lombard) et subventions</i>	265'000	
4 SANTÉ	200'000	-
<i>Etude centre médical et début réalisation</i>	200'000	
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	-	-
6 TRAFIC	2'375'000	490'000
<i>Routes cantonales (notam. tunnel Pyramides, extension galerie rte Arolla)</i>	750'000	
<i>Route desserte de Villaz</i>	400'000	460'000
<i>Routes communales</i>	325'000	
<i>Eclairage public</i>	100'000	30'000
<i>Abribus</i>	50'000	
<i>Machines et véhicules</i>	250'000	
<i>Parking</i>	500'000	
7 PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENV.	3'813'000	2'380'500
<i>Approvisionnement eau potable</i>	250'000	20'000
<i>Traitement des eaux usées, Step</i>	588'000	116'000
<i>Aménagement des cours d'eau (princip. digue Satarma)</i>	470'000	305'500
<i>Projets de défense (« Rive Droite»; les Clièves; Plan alarme)</i>	2'235'000	1'948'100
<i>Colombarium</i>	30'000	
<i>Aménagement du territoire et plans de développement LAT</i>	250'000	40'000
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	1'015'000	395'000
<i>Remise en état des routes agricoles (REP)</i>	400'000	240'000
<i>Remembrement virtuel par fermage</i>	190'000	155'000
<i>Centre forestier - véhicules et machines</i>	250'000	
<i>Etudes remontées mécaniques</i>	100'000	
<i>Etudes et projets énergétiques</i>	75'000	
9 FINANCE ET IMPÔTS	-	-
	8'116'500	3'394'100
<i>Investissements nets</i>		4'722'400



Projet « Clos-Lombard »

Réhabilitation de la place de parc et construction d'un nouveau bâtiment multiusage

Le projet en bref

■ Constats initiaux

- En premier lieu, la place de parc de Clos-Lombard, service payant et première impression pour une personne arrivant à Evolène, est dans un état catastrophique et nécessite des travaux importants à très court terme.
- Dans la continuité de cette «1^{re} impression», la commune d'Evolène et Evolène-Région Tourisme souhaitent remédier à l'absence de WC publics à l'office du tourisme, ce qui prétérite l'accueil des touristes et visiteurs. Juste à côté, les installations du football-club local, vétustes et mal adaptées, ne peuvent proposer ce service public.
- De plus, le bâtiment actuel du FC Evolène requiert d'importants travaux d'entretien (vestiaires, sanitaires, chauffage) pour pouvoir proposer à notre jeunesse des installations au goût du jour et permettre un accueil aux personnes de l'extérieur. Or le club n'est pas en mesure de financer de tels travaux.

En parallèle, des besoins plus larges en termes de locaux ont été exprimés. Les sociétés locales et

Evolène-Région Tourisme souffrent d'un manque d'infrastructures à disposition pour déployer leurs activités ou en offrir de nouvelles. L'actuelle « saturation » de la salle de gymnastique, réservée en permanence, est un élément important à considérer. Des espaces multiusages disponibles pour des rencontres ou des activités organisées par des sociétés ou groupes – les jeunes ou les seniors par exemple – manquent à ce jour. S'ajoute encore le fait que l'office du tourisme ne dispose pas d'un espace de stockage suffisant, ce qui encombre fortement son espace de réunion et d'accueil.

Sur la base de ces constats, et après une étude de faisabilité réalisée entre 2018 et 2020, accompagnée par des discussions au sein de différents groupes de personnes, le conseil communal propose – en plus de la rénovation de l'espace parking – la construction d'un bâtiment qui pourrait offrir les services suivants :

- Au rez: WC publics, douches et vestiaires publics, vestiaires pour le football, espaces de rangement multiples, espace cantine et cuisine
- À l'étage (atteignable avec escaliers et ascenseur): un grand espace modulable pouvant accueillir des cours de sport ou des rassemblements, avec possibilités de séparer en deux salles distinctes.

Important: À noter qu'à ce stade le programme du bâtiment et sa configuration finale restent ouverts puisqu'aucun projet d'architecture concret n'a été réalisé.

Selon les estimations effectuées, le budget pour un tel bâtiment avoisine les 2.1 millions de francs, auxquels s'ajoutera l'équipement.

En parallèle, la remise en état de la place de parc s'accompagnera de quelques aménagements extérieurs supplémentaires par rapport à ce qu'on connaît aujourd'hui (re-





Projet «Clos-Lombard»

vêtement différent, mobilier urbain, végétation). L'objectif est donc également de donner à la zone un caractère plus convivial (espace de rencontre et d'accueil sans trop diminuer les places de parc à disposition, espace suffisant pour accueillir une tente pour une manifestation telle que les CIME). Un espace «d'information» avec des informations générales sur la commune (jumelage, labels, etc.) ainsi que les activités touristiques et les départs de randonnées apportera également un plus au secteur.

■ Equipe de projet

Afin de faire avancer ce projet et d'intégrer tous les besoins présentés ci-avant,

un groupe de travail interne au conseil communal et spécifique à cette zone de Clos-Lombard a été constitué en début de législature et est constitué comme suit :

- Virginie Gaspoz (tourisme, culture, loisirs et sports)
- Patrick Quinodoz (travaux publics)
- Cédric Fauchère (besoins des aînés et groupe de travail «population»)

Depuis le début de l'année, le groupe s'est réuni à plusieurs reprises, en compagnie également des représentants des organisations particulièrement concernées que sont le FC Evolène et l'office du tourisme représentés respectivement par son président et son directeur.



Représentation de ce à quoi pourrait ressembler la place APRES la réalisation du projet



Projet «Clos-Lombard»

Réponses aux questions-clés

■ Que propose concrètement le conseil communal et qui profitera de ce projet?

Les études nécessaires ayant été faites, et bien que le projet – si accepté – devra encore traverser de nombreuses étapes, **le conseil communal sollicite un crédit d'engagement de 2.5 millions de francs auprès de l'Assemblée primaire pour la réalisation du nouveau bâtiment et son équipement.**

Ce projet représente une opportunité pour l'ensemble des sociétés locales, dont le dynamisme fait notre fierté, et qui contribuent fortement à l'attachement des citoyens à notre commune. Il représenterait donc une sorte de «Maison des associations» et un signal communal concret de soutien à toutes ces personnes bénévoles qui s'engagent pour la qualité de vie locale. Le FC Evolène en profitera particulièrement, certes, mais il est clair que si l'objectif consistait uniquement à répondre au besoin du FC Evolène, le projet serait beaucoup plus modeste... Cela s'inscrit donc dans la continuité du souhait de la commune d'Evolène d'aider à maintenir voire améliorer les conditions-cadres pour les sociétés locales en tant qu'éléments moteurs de la cohésion sociale et de l'attachement à notre lieu de vie (cf. soutien aux infrastructures du Tennis-club, de la

société de tir la Cible, rénovation du centre scolaire et actuallement du chauffage des abris des Haudères...).

De plus, autre objectif mais non des moindres, cela permettra de répondre aux besoins des touristes qui arrivent à l'office du tourisme et qui, dans leur grande majorité, recherchent des toilettes en même temps que des informations. Cela apporterait également une image redorée de cette place qui est incontournable pour les visiteurs qui arrivent dans notre commune.

La première impression !

Vous n'avez pas deux fois la chance de faire une bonne première impression

Finalement, l'ensemble de la population évolénarde pourra profiter de ce projet puisque les locaux pourront également être loués pour des occasions privées. L'embellissement de la zone constituera également une plus-value non négligeable pour les habitants.

■ Qui porte ce projet? Qui finance? Qui en sera propriétaire?

C'est un projet communal, qui sera financé par la commune uniquement, exception faite de potentielles subventions. Le propriétaire





Projet «Clos-Lombard»

du terrain est la Paroisse, avec qui des discussions ont été entamées et qui, au même titre que l'Evêché, soutient en principe la réalisation de projets d'intérêt public tels que celui-ci.

Le FC Evolène, actuellement copropriétaire des installations, deviendra pour sa part simple usager des installations communales (exception faite du terrain), comme cela est le cas dans de nombreuses communes. Actuel copropriétaire du bâtiment, la société Oiken devra déplacer les équipements contenus dans son local. Des discussions sont en cours.

■ Pourquoi est-ce un projet prioritaire ? Pourquoi cette demande de crédit intervient-elle maintenant ?

Il est urgent de refaire la place de parc qui est en mauvais état. Le rythme biennuel des CIME a déjà repoussé plusieurs fois l'échéance. Il semblait toutefois peu pertinent de foncer pour cet entretien, dont le coût dépasse les Fr. 500'000.—, sans envisager la «rénovation» de l'ensemble de la zone, compte tenu également de l'état des infrastructures du football-club et du besoin exprimé.

Ainsi, une étude de faisabilité a été mandatée et les différents besoins ont été largement discutés et analysés depuis 2018. La finalisation du programme des locaux prévus au sein du complexe «pôle médical et accueil petite enfance», qui fait l'objet actuellement d'un concours d'architecture, a permis de finaliser



le cahier des charges de ce projet-ci et de sélectionner la variante la plus pertinente parmi celles présentées dans l'étude de faisabilité.

Dans ces conditions, le contenu du projet étant connu, le groupe de travail a souhaité demander l'aval de la population avant de mobiliser davantage de ressources pour un projet qui peut être considéré comme «non obligatoire» (pas une tâche régaliennne). Le conseil communal a validé cette proposition de solliciter la population à un stade préliminaire à ce qui aurait pu se faire. Cette proposition arrive également à un moment opportun étant donné que plusieurs autres gros investissements arriveront ces prochaines années et auraient pu, cas échéant, repousser les réflexions autour de cette réalisation.

■ Les besoins des autres sociétés ne seront-ils pas couverts par la construction d'une salle multiusage dans le complexe médical et petite enfance prévu proche du centre scolaire ?

Il est vrai que certains besoins ont été écartés en raison de l'existence de cet autre projet, car ils seront couverts en cas de réalisation de cet objet. C'est le cas par exemple du besoin d'espaces de stockage pour les sociétés, puisque les futurs abris antiatomiques que le canton impose pourront accueillir les biens des sociétés. Toutefois, il est important de souligner que la salle multiusage prévue dans cet autre projet aura en journée une affectation principalement dévolue aux structures d'accueil, notamment comme salle de repas. En deuxième priorité viendront potentiellement les activités liées à la santé. Et si la programmation du projet «du bas du village» a permis de finaliser le concept de ce projet «du haut», l'inverse est également vrai. En effet, le conseil communal a renoncé à prévoir des vestiaires et autres installations à vocation sportive dans le programme du concours d'architecture



Projet «Clos-Lombard»

en cours, et ceci compte tenu de l'existence du projet à Clos-Lombard. Il a en effet semblé préférable de ne pas rediriger en journée un public sportif vers une zone dévolue principalement aux enfants, afin d'une part de limiter la circulation. D'autre part, le fait d'inviter ce public-cible à se garer et à utiliser les infrastructures au village résulte d'une cohérence touristique : les rapprocher de nos commerces.

■ La réfection de la place de parc est-elle dépendante de ce projet ?

Oui du point de vue du génie civil, puisqu'avec ou sans projet de bâtiment la réfection de la place ne sera pas la même. Mais du point de vue financier non, ce n'est pas dépendant car le crédit d'engagement concerne le bâtiment uniquement. En cas de refus par la population, l'entretien de la place de parc se réalisera tout de même. Des solutions minimalistes pourront être envisagées afin de répondre tout de même à certains besoins et d'améliorer légèrement cette zone d'accueil.

■ La réalisation de cet investissement impactera-t-elle d'autres projets ?

Ce projet ne remet pas en question le financement des autres projets en cours (par exemple le centre médical). Compte tenu de l'actuelle bonne situation financière de la commune, la période est propice à investir dans des installations à valeur ajoutée pour notre commune et notre population. Important : D'autres améliorations de zones d'accueil (parcage et WC) de la commune sont en discussion, dans les autres villages ou lieux stratégiques. Elles ne sont pas remises en question par ce projet, mais nécessitent quant à elles davantage de temps avant que des projets concrets puissent y voir le jour. À l'exception de la zone de Tauge aux Haudères, où la rénovation du système de chauffage notamment permet-

tra à terme de proposer des WC publics à l'année, les emplacements requièrent des modifications au niveau du plan de zones avant que des interventions puissent s'y dérouler. Ces problématiques sont bien prises en compte dans la modification actuelle du PAZ liée à la mise en conformité avec la LAT.

■ En cas d'acceptation, quelles sont les prochaines étapes ?

Un mandat d'architecture devra être rapidement attribué pour la réalisation concrète du projet de construction en conformité avec la loi sur les marchés publics. Bien qu'espérant une réalisation rapide du dossier, la mise à l'enquête du projet ne devrait pas intervenir avant la fin du 1er semestre 2022. L'autorisation de construire est espérée pour la fin 2022 avec une réalisation effectuée pour la fin 2023. La réfection de la place de parc pourrait quant à elle être envisagée encore en 2022, dès que l'emplacement précis du bâtiment aura été déterminé et en prenant les mesures nécessaires pour ne pas préjudicier la qualité des travaux réalisés sur l'espace « parking ».

Pour plus d'informations, RDV à la salle de gymnastique du Centre scolaire le 15 décembre...

Une mesure qui s'inscrit également dans le cadre de nos labels :





Aménagement de la décharge de la Boussille

Yvan Maistre | Conseiller Communal

L'aménagement de la décharge de la Boussille a été réalisé durant l'été 2021 et la réception des travaux a eu lieu le 9 novembre.

■ **Les différentes phases du projet réalisées sont les suivantes:**

1. *Remblayage de la place du centre forestier (réalisé en 2019-2020-2021)*
2. *Aménagements de la décharge:*
 - Abattage des arbres dans le périmètre de défrichement autorisé
 - Création d'un redan de délimitation au pied du talus
 - Mise sous tuyau du torrent de la Boussille
 - Construction d'une piste goudronnée permettant l'accès à la partie inférieure

■ **Place maintenant à l'exploitation de la décharge et des prochaines étapes, à savoir:**

- Obtention de l'autorisation d'exploiter une décharge de type A (avant le printemps 2022)
- Mise en place de prescriptions d'exploitation
- Recherche de solutions de valorisation des apports à la décharge
- Exploitation de la décharge dès le printemps 2022
- Remblayage de la partie inférieure par les apports des entreprises, durée 10-15 ans (25'000 m³)
- Remblayage de la partie supérieure, durée 10-15 ans (25'000 m³)

■ **Coûts estimés du projet:**

- Fr. 500'000.—
- L'investissement est entièrement rentabilisé par le prélèvement de taxes pour la mise en décharge.





Bilan 2^e semestre 2021

16

Voici un résumé non exhaustif des décisions prises et objets traités par le conseil communal depuis la publication du dernier bulletin communal d'information, c'est-à-dire depuis mai 2021.

Administration et Finances

■ Programme de législation

Chaque conseiller a préparé avec sa commission une fiche par dicastère récapitulant le rôle de la commission, les domaines de compétences, les objectifs ainsi que les projets en cours ou à venir lors de cette législation. L'ensemble a été discuté au sein conseil lors d'une séance ad hoc, l'objectif étant d'avoir une vision d'ensemble ainsi que de préparer le budget 2022 et le plan financier quadriennal 2022-2025.

Le document consolidé est disponible pour lecture sur le site internet de la commune (Autorités/Conseil communal/Organisation).

■ Lancement du projet Valais Excellence et adjudication du mandat du suivi

Le conseil communal a décidé de faire la démarche Valais Excellence dès 2022 et adjuge le mandat du suivi de ce projet au bureau «Qualitest», spécialisé dans le suivi des communes. Le montant de cette adjudication se monte à env. Fr. 22'000.-. Ce montant comprend le suivi jusqu'à la certification mais pas l'audit de certification. Ce projet nécessitera passablement de ressources internes afin de faire un état

des lieux et de mettre en place les processus (gestion du savoir et contrôle interne), mais la démarche reste nécessaire et aura une plus-value indéniable pour l'administration.

Agriculture

■ Adjudication du mandat pour la poursuite de la remise en état des routes agricoles

Sur proposition de la commission, le conseil décide de donner un mandat pour l'étude du projet et l'élaboration du dossier de demande de subventionnement pour les REP 5 au bureau IG Group SA pour un montant d'env. Fr. 25'000.-, afin que l'entretien de nos routes agricoles puisse continuer à profiter d'importantes subventions fédérales et cantonales.



■ Prolongation du subventionnement des produits Kopros et Bio3G

Le conseil décide de poursuivre le subventionnement de ces produits Kopros et Bio3G sur le même principe que pour les années précédentes, de manière à limiter certains désagréments olfactifs dans l'espace public. Pour rappel, la subvention est accordée à condition que le 100 % des agriculteurs participent à la mise en place de ce produit. La subvention couvre l'entier des frais d'achat. Par contre, il n'y a pas de participation pour les frais liés à l'application des produits.





Aménagement du territoire

■ Adjudication du concept de mobilité

Dans le cadre de la modification du plan d'affectation des zones (PAZ), le conseil communal a adjugé le concept de mobilité au bureau d'ingénieurs Transportplan pour un montant d'env. Fr.18'000.—. Concernant le groupe de discussion à mettre en place, un appel aux citoyens intéressés à participer est lancé (cf. p.23).



■ Protection du hameau de Satarma contre les crues

Suite au mandat d'étude, le conseil décide d'entreprendre les démarches pour protéger le hameau de Satarma contre les crues et d'aller de l'avant avec ce projet. Une digue à l'amont du village sera réalisée avec une hauteur maximale de 4.50 mètres. Le coût estimatif se monte à Fr. 440'000.—. Ce projet est subventionné par le service des cours d'eau.

■ Présentation du projet de renaturation des Borgnes

Le conseil communal a pris connaissance de la version finale du projet de renaturation des Borgnes, pour lequel des discussions ont lieu depuis plusieurs années. Dans les faits, c'est la société Grande Dixence SA qui doit mettre en œuvre des mesures de renaturation sur le territoire communal en contrepartie du captage de l'eau de la Borgne de Ferpècle ainsi que d'Arolla. Ces mesures doivent également être acceptées par le WWF et les services cantonaux. Un consensus existant enfin sur la grande partie des mesures à réaliser, il est désormais décidé que c'est le Service de l'énergie et des forces hydrauliques (SEFH) qui va mettre à l'enquête et gérer la procédure, et non plus la commune comme prévu précédemment. Le projet sera présenté aux personnes concernées (zones alluviales

Energie et cours d'eau

■ Assainissement du chauffage des Abris PC des Haudères

Suite au mandat pour l'étude d'assainissement du chauffage et de l'eau chaude que le conseil avait donné en vue d'avoir un système plus pratique, économe et écologique qui permettrait notamment une meilleure utilisation des sanitaires (WC publics), le conseil décide de suivre la recommandation du bureau, à savoir la pose d'une pompe à chaleur air/eau. Le projet pourra ainsi se poursuivre dès que les instances cantonales en charge des abris PC auront donné leur feu vert.

■ Adjudication Plan directeur des énergie

Sur proposition de la commission Energie, le conseil valide l'offre de l'entreprise « Oiken » concernant le plan directeur des énergies, pour un montant d'env. Fr. 6900.—.





Bilan 2^e semestre 2021

18

de Lotrey et de Salay) fin de mettre à l'enquête avant la fin de l'année. Le projet de la confluence de la Borgne devra quant à lui encore être étudié ultérieurement.

Formation, affaires sociales et santé



■ Convention relative à la gestion de l'aide sociale

Le conseil communal a pris connaissance de la nouvelle convention relative à la gestion de l'aide sociale proposée par le centre médico-social régional de Sion-Hérens-Conthey et décide de la valider telle que proposée. Aussi, le CMS se chargera dorénavant de la quasi-intégralité des démarches liées à l'aide sociale. La commune restera étroitement informée.

■ Information concernant la démission du directeur du CO Hérens

Le conseil prend connaissance de la démission du directeur du Cycle d'Orientation et de l'Ecole primaire du Val d'Hérens (EPVH), Monsieur Gérard Aymon, et est informé que Monsieur Aymon restera en place jusqu'à la fin de l'année civile 2021. À noter que le poste remis au concours ne faisait pas mention de la direction de l'école primaire compte tenu du processus de réforme interne actuellement en cours et privilégiant une direction séparée pour le primaire et le secondaire.

M^{me} Géraldine Berset, domiciliée à Vétroz, a été engagée par l'AG du CO Hérens réunissant les 4 communes d'Evolène, Héremence, Saint-Martin et Vex pour prendre la succession de M. Aymon.

■ Projet de centre médical public et de nouvelles structures d'accueil

cf. p. 26-29.

Paroisse

Le conseil a pris connaissance des comptes 2020 de la Paroisse d'Evolène. Comme le veut la loi, la commune assume les frais liés aux salaires du personnel ainsi que le déficit du compte de fonctionnement de la paroisse. Aussi, pour 2020, la participation de la commune s'est élevée à Fr. 187'190.—. Le conseil communal a également pris connaissance du budget 2022 (culte) qui présente un excédent de charges de Fr. 202'000.—. Le covid et les mesures de restriction des rassemblements ont des conséquences importantes sur le fonctionnement de la vie paroissiale, de même que sur les finances.



Personnel

■ Engagements auprès des structures d'accueil

- *Nouvelle collaboratrice:* Suite à la mise au concours et sur proposition de la commission des affaires sociales, le conseil communal décide d'engager auprès des structures d'accueil Madame Sabine Peeters, éducatrice diplômée qui aura également le rôle de suppléante de la responsable. *Nous souhaitons la bienvenue à Sabine et nous réjouissons de collaborer avec elle.*
- *Engagement à la demande d'Ivana Pralong (désormais ex-apprentie):* Le conseil accepte l'engagement d'Ivana Pralong comme auxiliaire formée pour un engagement à la demande. Elle travaillera pour nos structures en parallèle de sa nouvelle formation. Cet engagement à la demande s'inscrit également dans la perspective d'avoir un pool de remplaçantes sur appel à l'échelle de la vallée. *Nous félicitons Ivana pour la réussite de*



Bilan 2^e semestre 2021

son CFC et la remercions de continuer à se mettre au service de nos structures en parallèle de ses nouveaux défis.

- *Engagement de Florine Meslin comme auxiliaire:* Pour pallier les absences régulières et sur demande de la responsable des structures, le conseil a engagé temporairement M^{me} Florine Meslin comme auxiliaire. Cette expérience devrait lui permettre ensuite de se former dans ce domaine de compétences. *Nous remercions Florine pour sa flexibilité et son engagement auprès de nos jeunes et lui souhaitons plein succès dans sa formation.*

■ Remarque pour le triage forestier

Une annonce avait été publiée pour l'engagement au poste de bûcheron. Toutefois, vu le manque de candidats ayant déposé une offre de service et sur recommandation du garde-forestier, le conseil décide de n'engager personne pour l'année 2021 et remettra le poste au concours en début d'année prochaine.

Sécurité publique

Païement par carte de crédit aux horodateurs

Le conseil a été informé de la problématique actuelle, avec la rupture des rapports avec l'ancien système (non fiable et très difficile à contacter) et la complexité de mettre en place un nouveau partenariat (entreprise leader SIX). De plus et surtout: l'entreprise spécialisée Digitalparking, qui s'occupe de la maintenance des horodateurs, a proposé à la commune de renoncer au paiement par carte, car cela se fait de plus en plus ailleurs compte tenu des problèmes de fonctionnement, du coût de l'opération et de la présence de plusieurs applications permettant dorénavant le paiement via smartphone (Parkingpay, easypark, twint, etc).

Actuellement, beaucoup de communes renoncent car cette option de paiement coûterait plus cher qu'elle ne rapporte. Aussi, dans le cas où la commune d'Evolène souhaiterait maintenir le paiement par carte, les systèmes actuellement contenus dans les horodateurs devront être changés car cette technologie est désormais obsolète (frais substantiels). Face à cette situation, le conseil communal décide de laisser la situation en stand-by quelques temps, comme un essai-pilote sans cartes de crédit, et d'observer les retours des utilisateurs pour prise de décision définitive.

■ Commission intercommunale du feu

Le conseil communal prend connaissance du PV de la commission intercommunale du feu (CIF) nouvellement formée et décide de l'approuver. Le conseil accepte notamment:

- *La nomination du Président de la CIF, Patrick Sierro.*
- *La nomination du commandant du CSI Hérens, Christophe Barnédes*
- *La nomination du remplaçant du CSI Hérens, Sébastien Théoduloz*
- *La nomination de 6 membres de l'EM intercommunal soit:*

Le Commandant Christophe Barnédes |
Héremence Yannik Sierro et François Xavier Sierro | **Vex** Etienne Mayoraz | **St-Martin** Sébastien Théoduloz et Mathieu Zuchat |
Evolène Denis Loncke

Selon le planning fixé, l'assemblée primaire devra ratifier cette convention en principe lors du premier semestre 2022, avec le règlement intercommunal du feu. Le conseil communal prend également note que l'échéancier prévu devrait permettre au corps des SP intercommunal d'être opérationnel à partir du 1^{er} janvier 2023.



Bilan 2^e semestre 2021

■ **RAPPEL Coronavirus et manifestation publique**

Toute société organisatrice d'une manifestation publique, devra obtenir un préavis positif de l'unité COVID de l'Etat du Valais annexé à la demande d'autorisation (cf. formulaire sur le site internet de la commune) pour que la commune prenne position sur sa demande.

■ **Adjudication étude zone 30 km/h à la Tour et dans le village d'Evolène**

Une expertise de vitesse étant nécessaire à toute requête en matière de signalisation routière, le conseil a adjugé ce mandat pour la route communale de La Tour, ainsi pour la rue centrale à Evolène, au Bureau d'ingénieurs Bisa SA à Sierre, pour un montant total d'env. Fr. 10'000.—. A noter que pour le centre d'Evolène la création d'une zone 20 –

potentiellement temporaire/provisoire – sera étudiée afin de donner plus de place aux piétons (au moins en saison touristique).

Tourisme, Culture et Sports

■ **Projet d'infrastructures sportives et associatives sur la Place de Clos-Lombard**
cf. p. 10-14.

■ **Demande de soutien exceptionnel Fanfare Echo de la Dent-Blanche**

Le conseil a pris connaissance de la nouvelle demande de soutien exceptionnel de la fanfare de l'Echo de la Dent-Blanche et décide de leur octroyer une nouvelle fois un montant exceptionnel de Fr. 10'000.— pour l'année 2021, de même qu'il en avait été le cas en 2020.

■ **Information Patrouille des Glaciers**

En marge du traitement médiatique liée à la PdG, la commune d'Evolène – au même titre que les communes de Zermatt et de Val de Bagnes – a été régulièrement informée des procédures en cours.

Aussi, la commune a été informée tôt du choix pour l'édition 2022 de ne plus faire les cérémonies et repas sous tente à Arolla la veille de la course, ainsi que du fait que les coureurs de la «petite» patrouille ne dormiraient plus dans le Val d'Hérens les deux soirs de course. Cette modification intervient pour des raisons liées au covid ainsi qu'en raison de problèmes logistiques.

En compensation, l'armée a émis le souhait de stationner un maximum d'effectifs dans les hébergements de la commune plutôt qu'en plaine, et ce durant plus d'un mois. De nombreux militaires devraient ainsi s'activer sur notre territoire de début avril à début mai 2022, à Arolla comme de coutume mais également dans les autres villages. **Merci à la population et aux établissements de leur faire bon accueil!**

Pour rappel, pour la Patrouille des Glaciers, tout s'organise et transite à partir de la base d'Arolla. Nous sommes le cœur de la Patrouille! À ce titre, la commune d'Evolène se réjouit que des solutions aient été trouvées entre partenaires malgré les turbulences rencontrées, ce qui est gage de pérennité de cette manifestation si importante pour notre région. Les éditions 2024, 2026 et 2028 sont d'ores et déjà programmées.





Travaux publics

■ Adjudication du mur de soutènement en face du cimetière

Compte tenu des problèmes de stabilité rencontrés, le conseil a mandaté l'entreprise Dumas SA pour la réfection dudit mur pour un montant d'env. Fr. 60'000.—. Les travaux ont été effectués au début de l'automne.

■ Adjudication pour la barrière sur le mur de la route de la Brotze à La Forclaz

Afin de renforcer la sécurité du secteur, le conseil a décidé de construire une barrière sur ledit mur et a confié ce mandat à l'entreprise Gérard Fauchère à La Sage pour un montant d'env. Fr. 17'000.—.

■ Adjudication des travaux de génie civil à la Tour

Afin d'effectuer les travaux d'entretien nécessaires, le conseil communal a adjugé les travaux susmentionnés à l'entreprise André Sierra SA selon son offre d'env. Fr. 330'000.—.

■ Adjudications liés aux réservoirs d'eau potable

Le conseil a adjugé différents mandats à l'entreprise DPE Electrotechnique SA à Sierre afin que le système informatique mis en place pour la surveillance du réseau d'eau potable puisse être plus efficace en comptant sur du matériel fiable et compatible:

- Changement des débitmètres à l'entrée des réservoirs (env. Fr. 12'000.—)
- Remplacement des automates programmables industriels (API) (env. Fr. 7'000.—)

■ Adjudication pour l'éclairage public à la Forclaz, la Tour, La Sage, Les Haudères et Villa

Compte tenu des nécessités d'équipement ou de remplacement de l'équipement, le conseil a adjugé le mandat à l'entreprise

Oiken SA pour les travaux suivants: Route de Ferpècle à La Forclaz Fr. 39'000.—; Village de La Tour Fr. 48'000.—; Plan du Beu à La Sage Fr. 25'000.—; Village des Haudères Fr. 126'000.—; Villages de Villa et Borza Fr. 59'000.—.

Des subventions cantonales sont à demander pour l'éclairage des routes cantonales.

À noter que la modernisation de notre éclairage public (passage au LED) présente notamment les avantages suivants:

- Diminution de la pollution lumineuse (éclairage moins diffus)
 - Diminution drastique de la consommation d'énergie (env. 8 fois moins)
 - Les ampoules au mercure n'existent plus
- En plus du passage au LED, le conseil communal souhaite mettre en place un système d'éclairage dynamique partout où cela est possible.

■ Adjudication pour la révision des hydrants défectueux

Afin d'assurer l'entretien indispensable à la sécurité, le conseil a décidé d'adjuger la révision des hydrants défectueux pour la fin de l'année 2021 à l'entreprise Rumpf SA pour un montant d'env. Fr. 55'000.—.

■ Adjudication travaux de génie civil pour la route du Plan do Beu à La Sage

Conformément au PV d'ouverture des offres, le conseil adjuge les travaux de génie civil pour la route du Plan do Beu à La Sage à l'entreprise Dumas SA selon son offre de Fr. 250'000.—.

■ Mesures urgentes liée à la rupture des conduites d'eau potable à St-Barthélémy

Suite au glissement de terrain et à la rupture des conduites d'eau entre Les Haudères et La Gouille, des mesures urgentes ont dû être prises à court terme. Puis une solution durable, avec des travaux beaucoup plus importants,



Bilan 2^e semestre 2021

22

a dû être réalisée avant l'hiver afin de sécuriser l'approvisionnement, sachant d'autant plus que la zone n'est pas atteignable en hiver. Une déviation des conduites, afin de contourner le secteur le plus instable, a été réalisée. Le conseil a adjugé les mandats suivants:

- Travaux de génie civil à l'entreprise Epiney SA selon son offre de Fr. 58'000.—
- Travaux de pose des tuyaux à l'entreprise Rumpf SA selon son offre de Fr. 150'000.—
- Travaux de géologie au bureau BEG SA, en collaboration avec Grande-Dixence compte tenu que l'instabilité du secteur menace également un pylône de la ligne haute tension.
- Travaux d'ingénieur pour la déviation des conduites au bureau IG Group SA selon son offre de Fr. 21'000.—

■ Adjudication du mandat pour les conduites sanitaires pour la route de Villa

Le conseil décide d'adjuger les travaux sani-

taires pour la route de Villa à l'entreprise Rumpf SA pour un montant d'env. Fr. 88'000.—.

■ Adjudications du déneigement dans différents secteurs

Comme annoncé, après le secteur d'Arolla l'an dernier, une procédure de mise en soumission des travaux de déneigement a été engagée pour les autres secteurs de la commune puisque les contrats arrivaient à échéance, et ce afin de respecter la loi sur les marchés publics. Suite à la demande d'offre auprès des entreprises de la commune, le conseil a adjugé pour 5 ans le déneigement aux entreprises suivantes:

- **Pour le village des Haudères:** Quincail-lerie La Vallée.
- **Pour le Secteur de «sur les Rocs»:** Pierre Forclaz à Villaz.
- **Pour le village de Lannaz ainsi que les grandes places d'Evolène:** Eric Beytrison à Evolène.

■ Concept pour les décorations hivernales

La commune d'Evolène investit depuis quelques années pour améliorer ses décorations lumineuses. Plusieurs grands principes ont conduit la réflexion en vue de cette modernisation /renouvellement:

- Selon notre partenaire Oiken, au jour d'aujourd'hui, il n'est plus recommandé d'installer des décorations de Noël sur les mats des lampadaires (usure, utilité remise en question).
- Oiken recommande de se concentrer sur quelques zones stratégiques (par exemple une rue commerciale ou un lieu très fréquenté).
- La commune d'Evolène souhaite continuer à miser sur un éclairage hivernal et pas seulement axé sur les fêtes de Noël, de manière à laisser en place cet éclairage tout au long de la saison.
- La commune d'Evolène souhaite que tous les villages de la commune puissent profiter d'une zone éclairée.
- Chaque année on apprend, chaque année on améliore.

Sur cette base, en plus du sympathique couple en costume qui a trouvé refuge sur notre rond-point en face de la Coop, un fil rouge a été trouvé pour nos illuminations hivernales : nos fontaines. On en retrouve partout, et cela fait écho à la signification «d'Evolène»: eau facile. Sans oublier que la fontaine était autrefois un lieu de rassemblement dans le quartier, un lieu social. Un lieu de rassemblement en plein air comme on en a peut-être un peu manqué en période de pandémie. Aussi, n'hésitez pas à vous réunir entre voisins autour de votre fontaine, même quand il fait frais ça réchauffe le cœur!





Aménagement du territoire et constructions: enjeux actuels



Andres Gimenez

Responsable du service communal des constructions



Eddy Favre

Conseiller communal

Quelle sera la mobilité de demain à Evolène ?

La mobilité est un sujet extrêmement important dans le développement d'une Commune puisqu'elle qui touche la population au quotidien.

Les enjeux liés à la mobilité sont très nombreux et la liste ci-dessous n'est pas exhaustive:

- Problématique de l'éloignement du lieu de travail pour une grande partie de la population
- Point de vue du réchauffement climatique
- Diminution des énergies disponibles
- Amélioration du réseau pour attirer et conserver les habitants
- Maintenir et améliorer l'attractivité de notre destination touristique
- Gérer les stationnements

La plus petite perturbation peut nous compliquer dans notre organisation et peut être sujet à énervement. Les travaux d'équipements cantonaux et communaux de ces deux dernières années ont passablement perturbé les riverains et utilisateurs du réseau routier. Cependant, la planification et l'étude de la mobilité nous permettent de maintenir, d'organiser et d'améliorer les infrastructures sur le long terme et ainsi améliorer le service à la population.

Pour cette raison, la dynamique doit être poursuivie et nous ne pouvons que saluer



Illustration: Casal



Aménagement du territoire et constructions: enjeux actuels

24



le travail de fond réalisé par le Service cantonal de la mobilité.

Les travaux conséquents peuvent représenter une entrave mais tombent à point nommé. Il est fort probable que le développement et la mise en œuvre des projets d'agglomération en plaine prêteront les enveloppes budgétaires de notre réseau routier de montagne.

Concept de mobilité et appel à participation

Dans le cadre de la révision de son plan de zones (PAZ), la commune a prévu de réaliser un concept de mobilité. Ce dernier définira les orientations stratégiques en matière de:

- Gestion du réseau routier
- Gestion du réseau de mobilité de loisir
- Gestion du réseau de mobilité douce
- Gestion du réseau et du parcage dans les sites touristiques
- Politique de stationnement en fonction des objectifs visés et des priorités d'équipements
- Desserte par les transports publics

Par conséquent, la commune fait un appel à la population afin de mettre sur pied un groupe de travail afin de faire participer les citoyens. Selon les consignes du

bureau d'étude avec lequel nous allons travailler, l'objectif est de constituer un groupe d'une dizaine de personnes qui soient issues de plusieurs domaines d'activités, qui représentent plusieurs tranches d'âges de la population et de plusieurs régions de la commune.

Les ateliers débuteront en janvier 2022 et le groupe se réunira, en principe, cinq fois d'ici au printemps prochain. Les résultats et le concept stratégique de mobilité seront terminés à la fin du premier semestre 2022.

Toute personne intéressée et motivée à participer à ce groupe de travail qui pourra dessiner l'avenir de la mobilité à Evolène peut s'annoncer auprès de l'administration communale.

Nouvelle entreprise de ramonage à Evolène

Le Service technique souhaite vous informer que le ramoneur M. Jérôme Roh est parti à la retraite et il a été remplacé par l'entreprise Crettenand Ramonage.

Suite aux nombreuses mises en conformité qui ont été prononcées, nous vous informons que les directives de protection incendie sont éditées par l'Association des établissements d'assurance incendie (AEAI) au niveau fédéral depuis 1970.

En ce qui concerne les mises en conformité des pierres ollaires, le Service technique est en contact étroit avec l'Office Cantonal du Feu (OCF) et l'Association Valaisanne des Maîtres Ramoneurs (AVMR) afin de soutenir la population qui est confrontée à des travaux de mise en conformité d'une certaine envergure sur ces installations qui sont souvent multiséculaires.

Nous sommes conscients que les artisans et entrepreneurs de la région sont actuelle-



Aménagement du territoire et constructions: enjeux actuels

ment débordés, pour cette raison n'hésitez pas à contacter le service des constructions si vous avez besoin d'un délai supplémentaire pour la mise en conformité. Le service étant actuellement très sollicité, vous pouvez simplement envoyer un courrier ou un email en indiquant le numéro de l'installation pour laquelle vous écrivez.

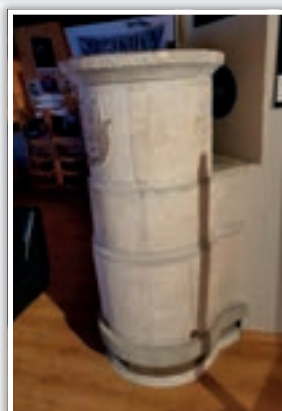
Nous profitons également de cet article pour vous transmettre des informations liées aux mises en conformité des installations thermiques, notamment à cause de la distance au bois :

1. Selon information reçue par l'OCF et l'entreprise fermacell®, les panneaux de la marque fermacell® sont RF1 mais ils ne sont pas tous résistants durablement à la chaleur (RDC), notamment ceux qui ont

une épaisseur inférieure à 25 mm. Pour une mise en conformité liée aux installations thermiques, les matériaux doivent être RF1-RDC. Par conséquent, il est important de se renseigner avant de les poser et de demander les caractéristiques techniques à transmettre au chargé de sécurité. Les panneaux de référence RF1-RDC chez Silca sont, entre autres, Silca-protect T500 & 250KM et fermacell® aestuver® (cf. tableau).

2. L'introduction de corps de chauffe électriques dans les pierres ollaires est fortement règlementée depuis 2011. Si vous envisagez cette solution, prenez contact avec le Service de l'énergie pour avoir les bons renseignements avant de le faire.

Type de produit	Type de revêtement coupe-feu		Types de sous-construction	Classes et durée de résistance au feu	Attestation d'utilisation (n° AEA) / certificat	Catégorie de réaction au feu (n° AEA)	Résistant durablement à la chaleur (RDC)
	mm	Matériaux					
Panneaux anti-feu utilisés dans la construction	75	fermacell®	bois / métal / panneau	BSF00-RF1	DET	10/1 L1500/1	non
	2x 10	libra-gypse	bois de 60/80	BSF00-RF1	Ciprin 4.1		non
	2x 15			BSF00-RF1			non
Bois et pour protéger les éléments de construction	25	Aestuver®		BSF00-RF1		RF1 (275A1)	oui
	2x 15			BSF00-RF1			oui
	2x 25			BSF00-RF1			oui
Panneaux métalliques	75	Firepanel A1		BSF00-RF1		RF1 (275A1)	oui
	10x 10	fermacell®		BSF00-RF1			non
	15x 15	Firepanel A1		BSF00-RF1			oui



Pierres ollaires mis en conformité suivant les exigences du rapport du ramoneur en 2021



Projet de construction

d'un Centre médical public et de Structures d'accueil de la petite enfance

26

Suite aux nombreuses discussions liées au futur médical d'Evolène et compte tenu du récent lancement d'un concours d'architecture (bulletin officiel du vendredi 8 octobre) en vue de la création d'un centre médical public et de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance à côté du centre scolaire, la commune d'Evolène souhaite vous informer sur l'état actuel du projet, comme elle le fait régulièrement dans le cadre de cette brochure d'information. Une séance d'information spécifique a également eu lieu le mercredi 10 novembre 2021 à 20h00 au centre scolaire d'Evolène. Les informations contenues dans les paragraphes ci-dessous ont été reprises de cette présentation.

L'essentiel en bref: La prise en charge médicale et paramédicale ainsi que l'accueil extra-familial des enfants sont des priorités afin de maintenir la qualité de vie locale et de favoriser l'évolution démographique de notre commune.

La santé, et plus précisément la relève médicale, bien que n'étant pas formellement de la compétence des communes, fait l'objet de réflexions depuis plusieurs années. Après avoir tenté en vain de trouver une solution via un partenariat public-privé avec le projet hôtelier Evolène Santé, le conseil communal a décidé de se lancer dans un projet de construction publique, et ceci afin d'offrir des conditions-cadres favorables à l'installation de médecins. Des locaux sont également prévus pour une prise en charge paramédicale. Des professionnels de la santé ont fait part de leur intérêt.

Autres besoins : Les structures d'accueil de la petite enfance, actuellement sur deux sites (crèche-nurserie au village, UAPE à l'école), ne sont plus adaptées aux exigences liées au bien-être des enfants et empêchent une bonne organisation du personnel. Une structure moderne et polyvalente permettra d'assurer une prise en charge améliorée des enfants et proposera ainsi un meilleur service aux familles. Enfin, le projet comprend aussi une salle multi-usage d'environ 100m² pouvant servir de cantine scolaire, d'accueil de jour des personnes âgées, ou encore par exemple pour la réalisation de cours (sport/danse/musique).

Origine du projet et démarches communales depuis 2017

- Projet de partenariat public-privé avec complexe hôtelier Evolène-santé
- Discussion avec plusieurs experts (2017-2021):
 - Médecins actuels de la commune
 - Médecins et autres professionnels de la santé intéressés
 - Centres médicaux réalisés dans les vallées (Entremont, Anniviers, Nendaz)
 - Service de la santé publique de l'Etat du Valais
- Début 2020: Fin officielle du projet de partenariat public-privé (immobilité vs. urgence)
- Recours au bureau spécialisé AxioConsulting dès août 2020: Réalisation d'une étude de faisabilité pour la réalisation d'un projet communal



Projet de construction d'un Centre médical public et de Structures d'accueil de la petite enfance

Résultats de l'étude de faisabilité

■ Concept médical

Confirmation du besoin : env. 2 EPT (Evolène + Haut Val d'Hérens)

Evaluation du besoin, des risques et business plan :

Besoin env. 370 m²

Risque principal : Centre médical sans professionnels à intégrer

Mais Chance du projet : Partenaires intéressés !

Schéma de programmation pour un centre public correspondant au besoin d'Evolène:



■ Structures d'accueil de la petite enfance

- Nouveau besoin urgent identifié durant l'étude de faisabilité
- Etat des lieux : Crèche-nursérie (3 mois-4 ans) au village, UAPE (4-12 ans) au centre scolaire depuis quelques années
- Attention: Locaux ne répondant plus aux directives en matière de bien-être des enfants ni aux besoins du personnel encadrant (trop petits, pas adaptés...)
 - Autorisation d'exploiter + subventions cantonales en péril
- Besoin estimé: env. 350 m²

■ Constats et décisions du conseil communal après l'étude de faisabilité:

- Objectifs de la commune
 - Pérenniser la médecine de 1^{er} recours: le conseil communal souhaite prendre ses responsabilités et favoriser la création de conditions cadres pour l'installation de médecins généralistes à Evolène
 - Créer des locaux adaptés pour la nurserie, la crèche et l'UAPE
 - Permettre le développement des activités paramédicales, notamment physiothérapeutes et ostéopathes, en prévoyant également des locaux
- Besoin de surfaces important : env. 700 m² → Budget: CHF 3.5 à 4 millions
- Décision de lancer un projet de construction indépendant (gain fonctionnalité, maîtrise coûts et timing, ...)
 - Périmètre de réflexion et construction: ensemble des terrains communaux autour du centre scolaire, déjà en zone d'intérêt général



Projet de construction d'un Centre médical public et de Structures d'accueil de la petite enfance

- Décision de collaborer avec le médecin F. Chevrier, en l'intégrant au concours d'architecture et en travaillant ensemble sur une solution pour la période transitoire dès 2021
- Nécessité d'affiner encore les besoins des 2 pôles et d'intégrer les éventuels autres besoins supplémentaires avant de lancer le projet concret d'architecture

■ Rôles de la commune

- Propriétaire de locaux:
 - Location des espaces médicaux: retour sur investissement après env. 20ans
 - Propres locaux pour le service communal des structures d'accueil
- Facilitateur: Mise en place de conditions-cadres incitatives pour attirer des professionnels
 - Accompagnement pour phase transitoire
 - Accompagnement pour intégration au moment de l'ouverture

Important: Pas de volonté d'exploiter soit-même un centre médical (rôle des professionnels via par exemple une société médicale)

Concours d'architecture

- Procédure liée au respect de la loi sur les marchés publics: Obligation en procédure ouverte
- Opportunité: Recevoir plusieurs options et choisir le meilleur projet
- Les projets seront examinés et appréciés en fonction des qualités qu'ils exprimeront dans les aspects suivants:
 - Economie générale du projet;
 - Pertinence de l'insertion dans le site et qualités des relations établies avec le bâtiment existant;
 - Qualités fonctionnelles, structurales et spatiales du projet;
 - Expression architecturale, adéquation au thème.
- Engagement de la commune à poursuivre avec le projet lauréat, selon règles usuelles obligatoires (SIA)



■ Le projet «final»

Surfaces totales (Sans aménagements extérieurs)	Surface nette m ²
Total pôle santé	366
Total pôle accueil de la petite enfance	425
Total salle multi-usage	100
Total abri antiatomique	270
Grand Total	1161

Finalisation du programme en intégrant tous les besoins et espaces requis:

- Avec l'augmentation des espaces dédiés aux structures d'accueil, en raison des normes, et de l'ajout d'une salle multiusage (utile pour l'UAPE mais réfléchi en vue d'une utilisation multiple) et la nécessité légale de prévoir des abris antiatomiques: **Budget total estimé à 6.1 millions**
- Jugement du concours fin mars, vernissage et présentation à la population en avril 2022
- Décision de l'Assemblée primaire : dès juin 2022
- Planning en cas d'acceptation et d'obtention sans encombre de l'autorisation de construire: Travaux 2023-2024, Inauguration en 2025



Projet de construction d'un Centre médical public et de Structures d'accueil de la petite enfance

■ Motivations particulières pour ce projet:

- Pas seulement construire des murs, mais surtout des espaces qui profiteront pleinement à notre population et qui répondent à un besoin avéré et urgent
- Chance exceptionnelle du côté médical/dentiste/paramédical: nous avons du personnel local, compétent et engagé qui souhaite y travailler, car cela correspond au besoin d'aujourd'hui (travail dans une structure conçue de manière optimale, avec des collègues, du personnel en support, du temps partiel, etc.)
- Petite enfance:
 - Les enfants pourront bénéficier de l'environnement exceptionnel de notre cour de récré/place de jeux, avec des itinéraires en pleine nature à proximité immédiate
 - Les familles seront encore mieux loties pour confier leurs enfants lorsqu'ils évolueront dans infrastructures adaptées, spécialisées, sécurisées, et ce sur un seul site commun à l'école, aspect pratique non négligeable.

Phase transitoire

Compte tenu du besoin actuel dans notre commune et plus généralement dans la vallée, et étant donné l'opportunité à ne pas manquer d'avoir des médecins non seulement intéressés par le futur centre médical mais aussi pour commencer une activité dès maintenant, la commune a pris à cœur son rôle de facilitatrice afin de permettre le début d'activité des nouveaux médecins dès cette fin d'année. Rôle de la commune concrètement:

- Trouver des locaux adaptés et avec un loyer adapté à une activité à temps partiel
- Accompagner les démarches pour la mise en place du cabinet transitoire (autorisations, recrutement, laboratoire, radiologie, informatique...), ce qui sera donc d'ores et déjà en route au moment de l'intégration du centre médical public.
- En parallèle: Maintenir la collaboration avec les acteurs de la santé existants.

L'ouverture d'un cabinet transitoire permet donc de répondre au besoin existant de la population (offre complémentaire) tout en maintenant la motivation des médecins jusqu'à la mise à disposition de l'outil de travail.

■ L'équipe médicale

Lors de la séance, le médecin Florian Chevrier, ressortissant local intégré dans le projet communal, a présenté le Cabinet médical du Val d'Hérens, société qu'il ouvre avec sa collègue médecin Anne-Sarah Lavanchy, domiciliée à Nax. Tous deux débiteront avec une activité à temps partiel permettant d'assurer une permanence médicale du lundi au vendredi, tout en gardant de leur côté une activité à l'hôpital. Le ou la médecin sera accompagnée d'une assistante médicale, en la personne de Fanny Grange ou de Louana Escobar.

Adresse: Rue centrale 286, 1983 Evolène (Immeuble les Bouquetins - 1^{er} étage)

Horaires: du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et 13h00 à 17h00 (en décembre fermé le mardi)

Pour plus d'informations

RDV sur le site internet de la commune d'Evolène :

- Présentation de la séance d'information du 10 novembre 2021 : Actualités > Information Projet Centre Médical et Accueil Petite Enfance
- Le programme complet du concours d'architecture, sur la page avec les autres documents mis à disposition des bureaux d'architecture intéressés : Actualités > Concours d'architecture



Communications officielles liées à la période hivernale

Au seuil de la saison hivernale, veuillez retrouver ci-dessous les communications officielles de l'Administration communale et/ou la Police intercommunale du Val d'Hérens telles que publiées au Bulletin officiel du 5 novembre 2021. Nous vous remercions tous, habitants et hôtes, de bien vouloir respecter les règles établies, pour le bien-être et la sécurité de chacun.

Service d'avalanche – concept de protection

L'administration communale d'Evolène, par les chargés de la sécurité hivernale, rend attentif le public que le concept de protection des villages et des hameaux comprend des déclenchements artificiels d'avalanches dans les secteurs suivants :

- Au-dessus des villages de La Sage, Borza et Villa
- Au-dessus du village d'Arolla
- Sur le tronçon de la route cantonale Les Haudères - Arolla
- Sur le tronçon de la route cantonale Les Haudères - La Sage

Les usagers des routes concernées et habitants des secteurs mentionnés sont tenus de respecter strictement les consignes de sécurité des chargés de la sécurité hivernale.

Déblaiement des neiges – remise en état des voies publiques

Il est rappelé aux propriétaires que la chaussée et ses abords doivent être libre de toutes machines, engins, matériaux, dé-

blais et autres. Le cas échéant, ils doivent être enlevés avant l'hiver.

Par ailleurs, les entreprises ont l'obligation de remettre en état (goudronnage) toutes les fouilles exécutées sur le domaine public.

Il est rappelé aux entrepreneurs que si un accident devait survenir à un engin occupé au déblaiement des neiges, ils seront responsables de tous dommages consécutifs à une non-observation des prescriptions du présent avis.

Tous les propriétaires bordiers sont rendus attentifs aux dispositions de la loi sur les routes de 1991, article 166 et suivants relatifs aux distances des murs de clôtures, des haies, etc. Les clôtures qui ne seraient pas conformes aux articles précités et qui seraient endommagées lors du déblaiement des neiges ne pourront faire l'objet d'une demande d'indemnité pour réparation.

Déblaiement des neiges – Stationnement des véhicules

En ce qui concerne le stationnement des véhicules sur la voie publique et ses abords, tout automobiliste doit se conformer aux articles 19 et 20 de l'ordonnance fédérale sur les règles de la circulation routière du 13 novembre 1962 qui stipule notamment : **«Lors de chute de neige, il est interdit de laisser les véhicules en stationnement au bord des routes, ce qui pourraient gêner le déblaiement des neiges.** Il est également interdit de laisser les véhicules devant l'accès des bâtiments, sur des terrains d'autrui, sur les routes et leurs annexes à l'intérieur des localités.»

Les gérances d'immeubles sont tenues d'aviser leurs clients des présentes prescriptions.



Communications officielles liées à la période hivernale

Elagage

Il est rappelé aux propriétaires que toute végétation (arbres, arbustes, haies vives, rosiers grimpants, ronces, etc.) doit être tenue constamment affranchie de toute entrave en bordure de la voie publique.

Aux croisées des routes, débouchés des chemins et tournants, toute haie vive doit être taillée périodiquement de façon à ne pas dépasser la hauteur prescrite par la loi. Les branches qui dépassent les limites de propriété et peuvent gêner les piétons dans l'usage normal du trottoir ou qui surplombent la chaussée, doivent être coupées.

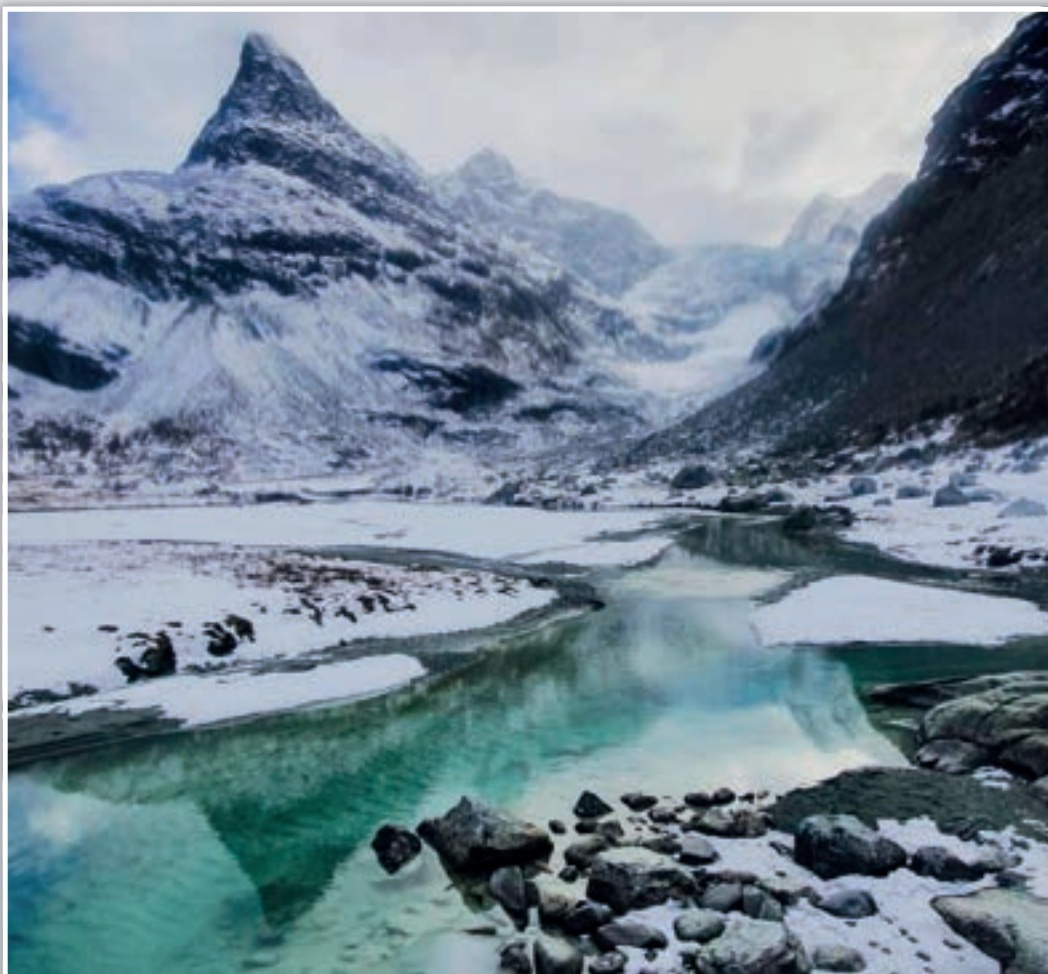
Les branches d'arbres qui s'étendent au-dessus des routes doivent être élaguées à une hauteur de 4.50 m (art 172 de

la loi sur les routes) Un élagage complet de ces branches peut être exigé lorsque la sécurité de la circulation le commande.

Fermeture de la route de Ferpècle

La police intercommunale du Val d'Hérens informe les automobilistes que la route secondaire «La Forclaz-Ferpècle» sera fermée à la circulation du 20 novembre 2020 au début mai 2021. Une fermeture anticipée peut être décidée en cas de mauvaises conditions météo.

L'administration communale décline toute responsabilité en cas d'accident.





Nonagénaires

32

Depuis ce deuxième semestre 2021, deux nouveaux habitants de notre commune ont soufflé leurs 90 bougies. La commune d'Evolène leur adresse ses compliments et leur souhaite le meilleur pour la suite. Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter leur parcours de vie ci-dessous, merci à nos jubilaires et à leur famille pour le partage de ces récits personnels.

Henri Gaspoz, 18 août 1931



Bonjour,
Je suis Henri Gaspoz, je suis né le 18 août 1931 à Evolène où j'ai suivi toute ma scolarité.
J'ai commencé mon apprentissage aux Services indus-

triels de Sion le 2 octobre 1946 en tant que monteur électricien.

À la fin de mon apprentissage, j'ai été chargé des installations électriques dans le secteur de la commune d'Evolène et environs où j'ai dirigé une équipe de monteurs électriciens et d'apprentis pendant 20 ans.

Je me suis marié le 2 juin 1957 avec Aimée Grand originaire de Nax. Nous avons eu deux filles, Patricia et Danielle. J'ai 4 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

J'ai déménagé à Sion en 1964 où j'ai décidé de changer d'orientation professionnelle. J'ai commencé à travailler dans une entreprise de brûleurs à mazout à Develier-Delémont. J'étais représentant et visitais la clientèle du Chablais vaudois à la vallée de Conches. J'ai été également présent sur le stand du comptoir de Lausanne pendant 2 ans.

Par la suite, j'ai pris la représentation pour la maison Veuthey et Cie à Martigny, entreprise de matériaux de construction, dans





Nonagénaires

le centre du Valais et cela pendant 28 ans jusqu'à ma retraite.

À l'âge de la retraite, en 1996, je suis revenu vivre à Evolène.

La paroisse d'Evolène m'a alors demandé de m'occuper de trouver des financements pour la rénovation de son église. Je me suis mis à disposition pendant 18 ans. J'ai réussi à obtenir 2 millions de dons et lors de mon départ j'ai laissé les comptes de la paroisse avec un bénéfice de Fr. 600'000.—. J'ai été heureux de pouvoir participer à ce projet et de pouvoir contribuer à la vie de mon village.

Antoine Fauchère, 22 novembre 1931

Antoine est né en 1931 à Evolène. Fils de Joseph Fauchère et de Madeleine Fournier.

Antoine étant très travailleur et mettant du cœur à l'ouvrage, il exercera une multitude de métiers dans sa vie et dans plusieurs lieux différents, d'abord en France, puis en Suisse allemande dans l'horlogerie, puis en Valais bien sûr mais aussi dans le canton de Vaud. Il connaîtra le travail dans les alpages, dans les barrages, dans les tunnels.

A force de courage et de volonté, Antoine décidera avec son frère Joseph de fonder l'entreprise familiale de menuiserie-charpente.

Antoine aimant beaucoup voyager, il découvrira plusieurs pays, dont il appréciera tout particulièrement l'histoire et la culture et les coutumes locales. Sa rencontre avec son épouse Erika sera décisive et lui permettra de réaliser quelques-uns de ses rêves.

Antoine aimant beaucoup la marche, il passera beaucoup de temps dans la nature et il arpentera toujours avec grand plaisir les ruelles de son cher village natal et des autres villages de la commune d'Evolène, tant que sa santé le lui permettra.

Antoine a toujours gardé la foi en Dieu, malgré les vicissitudes de la vie.

A l'aube de ses 90 ans et au terme d'une vie accomplie et sereine, il reste d'Antoine ce qu'il a semé: son amour et son dévouement pour sa famille, sa gentillesse, son sourire, son humour, ses bons conseils, sa grande sagesse, sa philosophie de vie.





Sociétés locales, vous avez la parole!

La commune met à disposition des sociétés culturelles et sportives un espace d'expression dans le bulletin d'information communal. Vous avez un petit communiqué à faire? Cet espace est à vous!

Fondation le Musée à Evolène

Un grenier à conserver

Le long des ruelles, harmonieusement insérés dans le tissu villageois, se dressent de nombreux greniers, témoins de la culture des céréales. Les générations précédentes y entreposaient spécialement le précieux grain qui devenait le pain partagé à la table familiale. Nos prédécesseurs y rangeaient aussi leurs habits de fête, ainsi placés hors de la portée des rongeurs. En 1613, le notaire Pierre Cretzaz fit édifier le grenier sis derrière la cure. Surélevé sur des piliers, il s'élève sur deux étages. Chacun des niveaux comprend trois portes dont une donne sur la tsàmra aménagée sur la galerie et fermée par une paroi de planches verticales. Le soubassement en maçonnerie a servi de cave. Ce grenier se distingue surtout par le madrier qui repose sur le montant des portes du premier étage, on y lit cette longue inscription:

HOC OPVS SVVM FFDV PETRVS DE CRISTA NOTARIVS ANNO DOMINI 1613

Aujourd'hui, le bâtiment est en mauvais état si bien qu'il est urgent d'entreprendre des travaux d'entretien. Les propriétaires, ne souhaitant pas le restaurer, l'ont remis à la Fondation Le Musée À Evolène selon l'acte signé le 8 janvier 2021. Du fait qu'il s'agit du plus ancien grenier daté, qu'il réunit les caractéristiques de l'architecture locale et qu'il est situé au cœur du village à proximité du musée, la Fondation tient à garantir la conservation de ce témoin de la vie évolénarde. Il convient d'assurer la stabilité de l'édifice, de refaire le toit et d'installer une balustrade.

Pour garantir la conservation de ce grenier, vous pouvez aider la Fondation à remplir sa mission par un don versé sur son compte bancaire avec la mention Grenier:

**FONDATION
Le Musée À Evolène
Rue Centrale 73
1983 Evolène**

IBAN CH77 0076 5000 T085 0252 3

Soyez assuré que tout don sera reçu avec gratitude, car il manifeste votre soutien au patrimoine culturel qui concerne chacune et chacun. Votre geste renforce la mémoire de la collectivité et contribue à la transmission des savoirs aux nouvelles générations.





Sociétés locales, vous avez la parole!



Malgré les difficultés liées à la pandémie, la 25^e édition du Raid Evolénard a pu avoir lieu et accueillir les Championnats d'Europe de la discipline dans d'excellentes conditions. Ceci a été rendu possible grâce au soutien indéfectible de la commune avec notamment un énorme travail effectué par l'équipe des sentiers pédestres et travaux publics,

l'Allemand Andreas Seewald, qui a par la suite gagné le titre de champion du monde au mois d'octobre. Chez les dames c'est presque une Evolénarde qui s'est imposée, puisqu'il s'agit de l'Espagnole Natalia Fischer, petite fille d'Otto Iseli, un Zuriçois qui avait sa résidence secondaire à Evolène.

Plusieurs membres du comité ont profité de cette édition anniversaire pour mettre un terme à leur engagement afin de se consacrer à d'autres projets personnels. Le nouveau comité qui s'est mis en place pour continuer à faire vivre cette manifestation est encore à la recherche de quelques personnes susceptibles de renforcer son ancrage local. Si vous êtes intéressés à contribuer vous aussi au succès de cet événement, n'hésitez pas à nous contacter:

par mail à
info@raidevolenard.ch
ou par téléphone au
+41 79 726 38 77
(Stéphane Chevrier)





Sociétés locales, vous avez la parole!

Festival classique des Haudères

La 19^e édition du Festival classique des Haudères a pu se tenir du 31 juillet au 7 août dernier et ses concerts ont rencontré un franc succès auprès du public, malgré les limitations imposées par la situation sanitaire. Les mélomanes ont retrouvé avec un plaisir non dissimulé la splendide chapelle des Haudères et les soirées musicales estivales qui leur avaient tant manqué en 2020. En 2022, le Festival offrira une manifestation particulièrement festive, puisque ce sera la 20^e édition et que le programme ré-

unira des artistes plébiscités par un public fidèle et exigeant. Le détail sera connu dès le printemps prochain. Rendez-vous le 30 juillet 2022!



Groupe d'Art traditionnel Arc-en-ciel

Cher Evolénard, chère Evolénarde,
L'Arc-En-Ciel, comme tu le sais adore danser, mais prend aussi beaucoup à cœur la sauvegarde du patrimoine et son costume. D'ailleurs, c'est dans cette optique que nous nous adressons à toi.
Nos jeunes danseurs ont souvent de la peine à trouver costume, robe, chapeau, paletot, etc... En effet, c'est compliqué pour eux de toujours avoir des habits à leur taille puisqu'ils gran-

dissent vite et acheter un nouveau costume pour chaque saison n'est pas envisageable, comme tu peux l'imaginer. C'est pourquoi nous recherchons activement des personnes prêtes à nous aider en mettant à disposition ces biens quels qu'ils soient. **Nous imaginons aussi que bien des costumes dorment dans des armoires.** Et c'est bien dommage parce qu'ils pourraient faire des heureux en étant fièrement portés!

Si tu es intéressé à prêter, prends contact avec nous! Si tu es intéressé à faire adopter tes affaires, prends contact avec nous!

Nos jeunes te sont déjà très reconnaissantw pour ta générosité et ta participation active à la sauvegarde de notre patrimoine à tous !
CONTACT: Arc-En-Ciel, CP 89, 1983 Evolène
E-mail: direction@arc-en-ciel-evolene.ch
Téléphone: +41 79 595 11 31
(Antony Caldeira, Président)

Droits photo: Evidence Photography





Sociétés locales, vous avez la parole!

Fanfare Echo de la Dent-Blanche

Retrouvailles pour les musiciennes et musiciens de l'Echo de la Dent-Blanche



Depuis la mi-octobre, les musiciennes et musiciens de l'Echo de la Dent-Blanche ont enfin pu se retrouver tous ensemble au local de musique pour les répétitions. La saison 2021-2022 est lancée et nous nous réjouissons de nous produire devant notre public dès le mois de décembre pour notre concert de Noël.

■ Le programme de la saison musicale est le suivant:

- 11 décembre, Audition de l'école de musique
- 23 décembre, Concert de Noël au centre scolaire
- 19 mars, Concert annuel
- 17 avril, Aubade de Pâques
- 17 avril, Loto annuel
- 1^{er} mai, 1^{re} Communion
- 21 mai, Concours des solistes Festival Saillon
- 22 mai, Festival FMVC Saillon
- 4 juin, Amicale à Nax

Afin de préparer le programme musical, les musiciennes et musiciens se retrouvent au minimum 2 fois par semaine de la mi-octobre jusqu'au concert de Noël.

La formation des jeunes fait partie intégrante de la société et nous nous réjouissons cette année d'accueillir plusieurs nouveaux élèves au sein de notre école de musique.

En parallèle de l'activité de la fanfare, plusieurs membres de notre société sont membres de Brass Band. Au mois de septembre, Julie Pralong, Stéphane Métrailer et Lionel Fumeaux (notre directeur) se sont particulièrement illustrés avec le Brass Band 13 Etoiles en remportant le titre au Swiss Open de Lucerne. Tifaine Métrailer, Larissa Maître et Théo Favre ont intégré les rangs du Brass Band 13*

■ Formation B durant cette année.

Nous sommes très fiers également de notre Euphonium Théo Favre qui a réussi le toujours très difficile examen d'entrée à la fanfare militaire. Il intégrera donc les rangs de la musique militaire dans le cadre de son école de recrue.

La formation musicale engendre de nombreux coûts pour notre société, que ce soit pour les cours privés ou l'achat d'instruments. Nos ressources financières reposent principalement sur l'organisation du Festival des Musiques du Valais Central ainsi que de l'Amicale des Fanfares du Val d'Hérens. Suite aux reports de manifestations en raison du COVID, nous n'organiserons qu'en 2024 notre prochaine grande fête. Nous remercions la Commune d'Evolène pour le soutien ponctuel de 10'000.- versé en 2021.

Depuis une vingtaine d'années, l'Echo de la Dent-Blanche a instauré un Club des 100 afin de financer l'acquisition de nouveaux instruments. **Devenez simplement membres de ce club par un versement de 100.- sur notre compte CH12 0900 0000 1900 0605 2.** Vous serez informés régulièrement de nos activités et invités à nos différentes manifestations.

*Echo de la Dent-Blanche
Pour le comité, Yvan Maistre*



Sociétés locales, vous avez la parole!

Musée «Centre de géologie et glaciologie» aux Haudères

■ Vif succès pour la belle exposition «La Gestion des avalanches: un patrimoine culturel!»

Depuis quelques années, notre musée dédié à la relation Homme-Nature, essaie pour ses expositions temporaires, de choisir des thèmes qui ne s'adressent pas seulement aux visiteurs extérieurs, mais aussi aux habitants de la vallée. Cette année, une partie de l'exposition présentée en 2019 au Musée Alpin Suisse à Berne, a été reprise. Pour élargir l'espace, le Centre a approfondi le sujet par un circuit-découverte aux Haudères dédié à la gestion des avalanches dans la région. Par sa diversité, cette combinaison a suscité un vif intérêt et a répondu aux attentes d'un public nombreux.

■ Période de juillet-août

Le tout a commencé avec le vernissage le matin du 3 juillet, qui à lui seul a déjà attiré environ 60 personnes, dont une importante délégation des autorités communales. L'après-midi, Pascal Mayoraz, directeur du

bureau Nivalp SA, responsable de la planification des ouvrages de protection de la commune, a guidé une excursion entre Les Haudères et Arolla. Le but était de visiter les paravalanches, filets, galeries et digues pour protéger les maisons et routes qui ont été installés ces derniers 30 ans et présenter également les cartes de dangers d'avalanches tenues à jours selon les derniers modèles de simulation. Entre mi-juillet et fin octobre, souvent les dimanches, 5 visites guidées pour des groupes entre 5 et 20 personnes, ont eu lieu et ont été bien appréciées.

■ Septembre: journées visites-ateliers des élèves du Val d'Hérens

L'activité la mieux réussie de la saison a clairement été les cinq journées visites-ateliers des 140 élèves des écoles de la vallée avec leurs enseignantes (Evolène, Hérémence, St-Martin: classes 5-6H et 7-8H, Euseig: 9CO).

Le matin, armés d'un quiz-ludique, ils ont visité trois postes en tournus:

- le circuit-découverte et démonstration par des conducteurs de chiens d'avalanches
- l'exposition interactive avec une démonstration des instruments de planification d'une randonnée et de sauvetage

Introduction



Le Centre de géologie et glaciologie et les panneaux repris du Musée Alpin Berne

Circuit-découverte au village des Haudères



Sociétés locales, vous avez la parole!

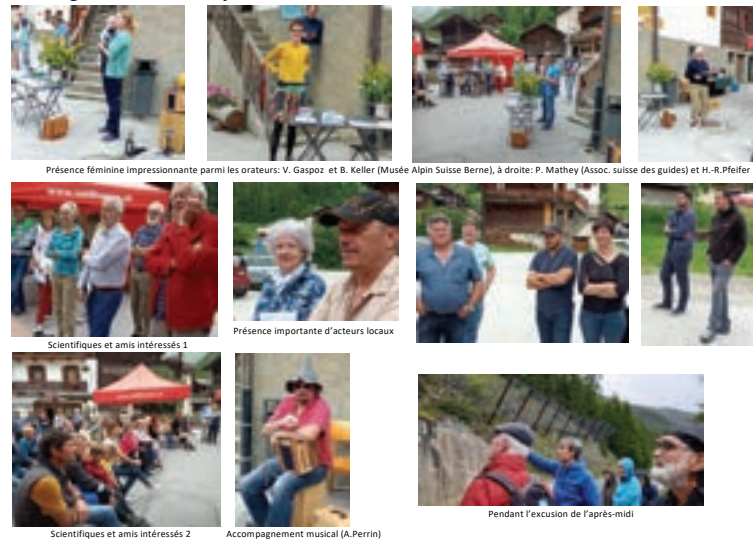
c) un exercice d'utilisation d'une carte topographique, visites et discussion des paravalanches installés en-dessus de la route Les Haudères-La Sage. L'après-midi a été consacré à la création, en groupe de 4-6 élèves, de films de court métrage (1-2 min.) sur le sujet des avalanches. La technique simple utilisée s'appelle «stop-motion» ou «image par image». Le beau temps a été de la partie pendant ces 5 journées qui se sont terminées dans la bonne humeur, avec beaucoup de feed-back positifs tant des élèves que des enseignants.

Remerciements

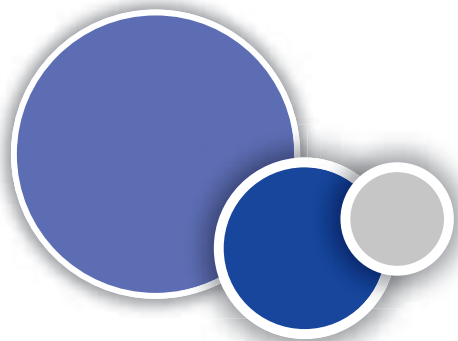
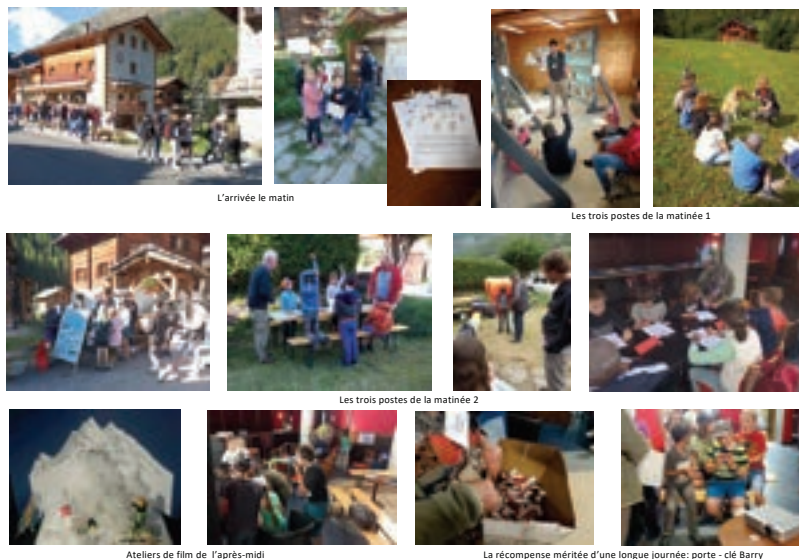
Le tout a été rendu possible par la confiance et le soutien des autorités communales et d'Evolène Région Tourisme, l'engagement des commerçants et hôteliers des Haudères qui se sont investis en surveillant, protégeant les panneaux et en vendant les enveloppes d'information, la disponibilité et l'investissement des experts d'avalanches, des enseignants, mais surtout par la générosité des sponsors. Un grand merci à tout le monde !

*Regula et Hans-Rudolf Pfeifer
Responsables Centre de
géologie et glaciologie
Fondation La Maison des Alpes*

Vernissage/excursion du 3 juillet 2021



Journées visite-atelier des élèves





Evolène Région Tourisme vous informe!

L'équipe d'Evolène Région Tourisme a le plaisir de vous présenter ses nouveautés ainsi que les activités et événements de l'hiver à venir.

L'offre variée saura ravir petits et grands, que ce soit les hôtes de la région et les évolénards et évolénards.

Nouveautés

Les nouveautés suivantes seront au programme des Fêtes de fin d'année et de l'hiver:

■ Ski-Test nordique

Cet hiver, un Ski-Test sera organisé le samedi 18 décembre à la Nordic Arena. Le temps d'une matinée, les clients des magasins de sport et tout un chacun pourront tester le matériel que les marques de ski mettent à disposition. N'hésitez pas à en parler et pourquoi pas vous initiez lors de cette journée qui devra marquer le début de saison de notre domaine nordique lors des prochaines années.

■ Village hivernal

En lieu et place du marché de Noël qui se déroulait traditionnellement au centre scolaire, un village hivernal prendra place dans le Parc de la Dent-Blanche à Evolène du lundi 27 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022, de 15h00 à 21h00.

Le concept est de décorer le parc afin d'amener une ambiance de saison et d'y installer des cabanons en bois. Ceux-ci seront occupés tous les jours par des marchands et des sociétés locales dans le but de mettre en avant notre artisanat et nos produits locaux. Une scène sera également installée pour permettre l'organisation de petits concerts.

■ Course de chiens de traîneau

Les boucles de Satarma seront exceptionnellement fermées aux skieurs de fond les

19 et 20 mars 2022 afin d'accueillir des courses de chiens de traîneaux. Ce week-end, organisé en collaboration avec l'Association Romande Trisomie 21, aura pour but de faire découvrir le monde des chiens aux enfants et surtout de faire parler de cette maladie dans le cadre de la journée mondiale contre la trisomie 21 qui aura lieu le lundi qui suit. Des animations se dérouleront sur place durant tout le week-end.

■ Visite gourmande

Des visites gourmandes sont proposées sur demande durant toute l'année depuis cet été.

Les hôtes de la région souhaitant effectuer une visite du village d'Evolène ont l'occasion de découvrir 4 lieux insolites et exclusifs de notre patrimoine. Dans chacun de ceux-ci, les participants dégustent un produit du terroir accompagné d'un verre de vin du Valais sélectionné avec connaissance.

■ Inauguration de l'atelier de tissage de Marie Métrailler - 5 mars 2022

C'est chose faite, l'atelier de tissage a été assaini et rénové entièrement. Les tisserandes y créent les premiers ouvrages. L'atelier se réjouit de vous accueillir pour une visite ou une démonstration de tissage organisée sur demande auprès de l'Office du Tourisme d'Evolène Région.

Plus d'infos: atelier-marie-metrailler.ch

Activités et événements de l'hiver 2021-2022

CHIENS DE TRAINEAUX

Grande nouveauté cette année, la possibilité aussi bien pour les hôtes de la région que pour les citoyens évolénards de s'initier à la pratique du mushing. En compagnie de Madame Violaine Grau, 3 fois championne suisse de skijoëring et championne



Evolène Région Tourisme vous informe!

du monde de Cani VTT vétérans, les activités suivantes seront réalisables tous les dimanches de l'hiver dans le village des Haudères:

- Initiation au mushing en famille
- Husky randonnée
- Conduite de traîneau
- À la rencontre des huskies

Vous trouverez davantage d'informations concernant l'inscription, le déroulement et les tarifs de ces offres sur notre site internet.

SKI DE FOND & NORDIC ARENA

Les amateurs de ski nordique auront tout loisir, comme chaque hiver, de parcourir les nombreux tracés des domaines d'Evolène-Les Haudères et d'Arolla. Pour ceux qui aiment être accompagnés de leur chien, ils ont la possibilité de se rendre sur la boucle bleue de Satarma dédiée tout particulièrement à cette pratique. Concernant les tarifs, nous tenons à vous informer que l'association faitière nationale a décidé d'augmenter quelque peu le prix des vignettes de saison. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site internet.

La Nordic Arena accueillera, comme c'est le cas depuis quelques saisons, les fondeurs souhaitant pratiquer leur sport favori en nocturne grâce à l'installation d'un éclairage solaire sur une boucle de 1.5 km. Celle-ci débutera au Camping de Mollignon, qui met à disposition parking, toilettes, douches et vestiaires et poursuivra sa trace jusqu'à l'Arène des Haudères.

Au centre de celle-ci, le pas de tir permettra à tout un chacun de s'exercer à la pratique du biathlon en compagnie d'un collaborateur de l'Office du Tourisme formé pour cela. Cette activité sera proposée tous les mardis après-midi (2 séances). Il sera également possible de réserver sur demande à l'Office du Tourisme pour les autres jours de la semaine. Nous tenons particulière-

ment à souligner que cette offre diversifiée permet désormais à la région de recevoir de nombreuses sorties d'entreprise et d'écoles du Valais Central chaque hiver. Plusieurs manifestations seront également organisées durant l'hiver 2021-2022. C'est notamment le cas de la traditionnelle course de ski de fond «Nordic Trophy», organisée par Les Pionniers du Val d'Hérens le dimanche 6 février 2022.

PATINOIRE

La patinoire naturelle des Haudères sera ouverte durant l'hiver 2021-2022 tous les jours de 10h00 à 22h00 et accueillera tous les passionnés de patinage et de hockey sur glace. Les vignettes d'entrée sont en vente à l'Office du Tourisme ainsi que chez Chevrier Sports et Quinodoz Sports aux Haudères. Afin de redynamiser l'infrastructure et de créer des animations supplémentaires, l'association «Les amis de la patinoire» a été créée récemment, sous l'impulsion d'habités et d'Evolène Région Tourisme. Cette dernière n'en est qu'à son début et recherche activement de nouveaux membres. En cas d'intérêt, veuillez nous contacter afin de bénéficier de toutes les informations nécessaires.

Prenez d'ores et déjà votre agenda pour réserver les 3 événements suivants qui seront organisés durant l'hiver:

04.01.2022	Disco-glace
29.01.2022	Tournoi de hockey sur glace
18.02.2022	Disco-glace

Lors de ces manifestations, les personnes ne chaussant pas les patins sont également les bienvenues aux abords de l'infrastructure afin de déguster un vin chaud ou manger une bonne raclette.

ESPACE DENT-BLANCHE

Espace Dent-Blanche et Evolène Région Tourisme collaborent depuis plusieurs an-



Evolène Région Tourisme vous informe!

42

nées déjà pour promouvoir efficacement les domaines skiables et la réalisation de nouveaux projets.

■ Ouverture des domaines skiables

- **Arolla**
11 décembre 2021 - 24 avril 2022
- **La Forclaz**
18 décembre 2021 - 20 mars 2022
- **Evolène**
18 décembre 2021 - 20 mars 2022

■ Webcams

Vous hésitez à sortir du lit et à chausser vos lattes ? Nous avons votre remède ! Consultez donc les nouvelles webcams installées dans l'Espace Dent-Blanche. Celles-ci, permettent de contempler notre commune en temps réel et sont donc pratiques pour se faire une idée des conditions en station !

■ Bulletin d'enneigement

Dès cet hiver, nous travaillerons avec la plateforme Infosnow pour permettre une meilleure expérience client avec l'application de Magic Pass et celle de Suisse Tourisme. Un plan des pistes interactif dynamique sera proposé sur notre site internet et nos différents canaux de communication digitaux. En plus de cela, nous continuons de mettre à jour tous les matins les informations sur l'ouverture des pistes sur plusieurs plateformes tels que Suisse Tourisme, les réseaux sociaux d'Espace Dent-Blanche et les écrans dans les villages de la commune.

■ Magic Pass

Dès à présent, il est possible de télécharger l'application Magic Pass afin de recevoir les informations utiles provenant des différents domaines skiables directement sur votre téléphone. Nous encourageons donc tous les amateurs de ski de la région à mettre en avant les trois domaines

d'Espace Dent-Blanche en postant de belles photos sur l'application (dans l'onglet Magic Meteo).

De plus, vous pourrez bénéficier de différents avantages en récoltant des « Magics » auprès des partenaires Magic Pass.

■ Sculpture de Marcio Morais sur le domaine skiable de Télé-Evolène

Suite à une mise en candidature, Valais/Wallis Promotion et Suisse Tourisme nous ont sélectionné l'hiver dernier pour réaliser un clip vidéo sur les sculptures de Marcio Morais pour leur campagne hivernale de 2021 - 2022. Celle-ci est une magnifique opportunité pour notre région de gagner en visibilité cet hiver en Suisse comme à l'étranger et de faire découvrir nos magnifiques paysages enneigés. Une nouvelle sculpture sera créée cet hiver à côté du Restaurant de Chemeuille et des surprises vous seront proposées. Une offre en lien avec cela permettra de vivre une expérience exclusive. Les domaines skiables d'Arolla et de La Forclaz ne seront pas en reste, avec l'organisation de différents concerts et la venue de la journée #enpiste du Nouvelliste le 22 janvier 2022 au Tsaté.

■ Promotion quotidienne de nos pistes de ski

Vous dévaluez régulièrement les pentes des domaines skiables de la région et souhaitez participer à la réussite de la promotion d'Espace Dent-Blanche ? Transmettez donc vos meilleures photos à Evolène Région Tourisme par email à info@evolene-region.ch et devenez ainsi un ambassadeur important de la région!

Patrouille des Glaciers

Après avoir été annulée en 2020 en raison du semi-confinement, la Patrouille des Glaciers prendra à nouveau son départ la se-



Evolène Région Tourisme vous informe!



maine du 25 avril au 1^{er} mai 2022.

Le Vallon d'Arolla étant toujours le cœur de l'organisation de cette course mythique, une présence militaire débutera dès les 5-6 avril 2022 afin de préparer et sécuriser le parcours.

Parallèlement à l'organisation de la course, un cours de répétition aura lieu à Evolène du 11 avril au 6 mai 2022. Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'accueillir les militaires afin de leur faire découvrir notre belle région.

Visite de ferme, de fromagerie et d'un atelier de fabrication de courroie

Envie de découvrir ou de redécouvrir les caractéristiques de la Race d'Hérens après une belle journée de ski ? Partez donc à la rencontre des vaches dans leur étable et partagez un moment convivial avec un de leurs éleveurs. Les visites sont proposées tous les mercredis de 18h00 à 19h00 ou également à un autre moment de la semaine, sur demande.

Les amateurs de fromages souhaitant découvrir comment sont fabriqués ces produits ont également la possibilité de visiter la laiterie des Haudères.

Pour les personnes désirant connaître toutes les pratiques pour fabriquer une courroie auront l'occasion de se rendre aux Haudères tous les jeudis à 15h ou sur demande auprès d'Evolène Région Tourisme.

Marketing

■ Site internet

Le site internet d'Evolène Région Tourisme est mis à jour quotidiennement et vous pouvez y retrouver:

- Toutes les offres de la région d'Evolène:
 - Pour l'hiver et le printemps: www.evolene-region.ch/offres-hiver

[evolene-region.ch/offres-hiver](http://www.evolene-region.ch/offres-hiver)

- Pour l'été et l'automne: www.evolene-region.ch/offres-ete

- Tous les événements www.evolene-region.ch/events

- Les activités de la région et bien plus encore! www.evolene-region.ch

■ Les réseaux sociaux

Evolène Région Tourisme travaille quotidiennement pour mettre ses partenaires, ses activités et ses événements en avant sur ses réseaux sociaux. La venue régulière d'influenceurs invités par l'Office du Tourisme permet également d'étendre sa visibilité.

En un an et demi, la page Facebook **Evolène Région Tourisme** a ainsi connu une augmentation de 53% et la page Instagram **@evolenerregion_arolla** a augmenté ses abonnés de 165%. Cela illustre l'intérêt qu'ont les communautés envers notre région !

N'hésitez pas à poster vos photos et vidéos sur les réseaux durant l'hiver, accompagnés des [#evolenerregion](#), [#espacedentblanche](#) [#myvaldherens](#) et [#magicpass](#).

■ Newsletter

Evolène Région Tourisme vous propose 4 newsletters par année afin de préparer vos saisons préférées dans la région.

Vous trouverez 5 thématiques dans chaque newsletter:

- Découvrez : Pour les nouveautés
 - Explorez : Pour les activités de saison
 - Profitez: Pour les nombreuses offres touristiques
 - Vivez : Pour en savoir plus sur les événements de la région
 - Planifiez: Pour vous donner envie de profiter de la saison suivante
- Pas encore inscrit?





Evolène Région Tourisme vous informe!



Information sur les collaborations des offices du tourisme du Val d'Hérens

Voilà maintenant plus de deux ans et demi que la nouvelle organisation créée par les Offices du Tourisme d'Hérémente, Saint-Martin et Evolène-Région est sur les rails avec déjà passablement de réalisations à son actif.

Une convention entre les différents partenaires en règle les modalités de collaboration et fixe les objectifs généraux. Grâce à un budget commun, un responsable pour la coordination et le marketing est chargé de coordonner les compétences des 3 Offices du Tourisme et d'unifier le marketing des 3 communes du haut de la vallée avec les buts principaux suivants :

- **Donner une image et une identité forte à la vallée** et en faire la promotion en collaboration étroite avec Valais/Wallis Promotion et Suisse Tourisme ainsi que par diverses campagnes et partenariats nationaux et internationaux.
- **Attirer de nouveaux clients** en communiquant principalement au sujet des thématiques sur lesquelles nous sommes particulièrement compétitifs par rapport à nos concurrents : [Aventure & Évasion] [Charme & Détente] en gardant comme fil conducteur notre thème le plus identitaire qui marque notre différence : [Terroir & Traditions].
- **Rechercher, planifier et accueillir les journalistes** lors de leurs visites dans la vallée.
- **Participer au développement de nouvelles activités** en collaboration avec les OTs comme les navettes des alpages, les randonnées guidées, les visites terroir, etc...

- **Améliorer et coordonner l'information aux visiteurs** déjà sur place (brochures, plans, sites web, application) et ainsi encourager les visiteurs « à la journée » à consommer sur place (nuitées, activités sportives ou culturelles, produits du terroir, restauration, souvenir...)

Monsieur Louis Moix, premier président de cette structure, a souhaité laisser sa place après de nombreuses années au service du tourisme hérensard. Selon le tournus établi, c'est Olivier Gaspoz d'Evolène qui a repris la présidence de cette organisation gérée par un comité opérationnel actuellement composé de :

Pascale Favre, responsable d'Hérémente Tourisme
Patrice Gaspoz, responsable de Saint-Martin Tourisme
Dylan Métrailler, responsable d'Evolène Région Tourisme
Florian Pannatier, responsable marketing et coordination de la structure Val d'Hérens Tourisme VDH3

Une commission stratégique composée du comité opérationnel et d'un représentant de chaque commune définit les principales orientations en accord avec les différentes stratégies communales et une assemblée générale regroupant le comité opérationnel, la commission stratégique et les présidentes et présidents des communes parte-



Evolène Région Tourisme vous informe!

naires est convoquée au moins une fois par an pour contrôler le bon fonctionnement de la structure, valider les budgets et les comptes.

L'assemblée générale 2021, organisée en juin, a permis aux partenaires de réaffirmer leur volonté de rapprochement et d'union des forces et a également relevé le bon travail fourni jusqu'à présent par les OTs et la structure commune.

Principales nouveautés

■ Outdoor Expériences Val d'Hérens

La nouvelle application mobile regroupant les itinéraires de loisirs de la vallée a été mise en ligne cet été.

Les itinéraires hivernaux seront en ligne cet hiver. Plus d'excuse pour ne plus différencier les itinéraires pédestres des pistes de ski de fond car l'application permet de se géolocaliser afin d'être certain de ne pas se tromper d'itinéraire !

Elle vous permet aussi de vous chronométrer sur les différents parcours « Rando Parc » de la vallée. Un entraînement idéal en vue de la prochaine Patrouille des Glaciers.

■ Carte d'hôte digitale et bulletin d'arrivée électronique

Cet été a permis de tester le nouveau système permettant de gérer à la fois l'émission des cartes d'hôte sous forme de QR-code à scanner et le fichier central des bulletins d'arrivée.

Cette application permet aux hébergeurs de gérer les décomptes de taxes de séjour, transmettre les statistiques aux OTs, et de fournir à leurs hôtes le « Pass Hérensard » donnant droit à des réductions sur certaines activités dans les différentes communes ainsi qu'à des trajets en car postal

offerts.

La réussite de ce projet dépend de l'implication de chaque hébergeur, professionnel comme privé. Nous remercions donc tous ceux qui ont pris part à cette phase de lancement et invitons tous les autres à contacter l'Office du Tourisme pour la présentation et la mise en place de ce système chez vous.

■ Campagnes de communication et visites de presse

Cet automne, le Val d'Hérens a mis le cap sur la Suisse Allemande, encouragé par les bons retours des hôtes Suisses allemands qui ont découvert notre région lors de la première phase du Covid-19.

Une campagne multicanale est en préparation depuis l'hiver dernier avec :

- L'accueil de plusieurs journalistes l'hiver dernier déjà (Sonntagszeitung, Schweizer Illustrierte, Bergwelten et Glückpost notamment).
- Une campagne d'affichage à proximité des gares lors de la publication des articles.
- Une campagne sur les réseaux sociaux ciblée sur les régions qui reçoivent ces articles.

Cette campagne viendra renforcer celle de Valais Wallis Promotion et de Suisse Tourisme qui ont choisi de mettre en avant Evolène et le Val d'Hérens pour un de leur focus hivernal « Art Ephémère ».

L'histoire de Marcio Morais et de ses sculptures sur neige sur les pistes de l'espace Dent-Blanche est communiquée en ce moment au niveau national et international à travers des photos, des vidéos et des articles de presse. De belles images de notre Dent-Blanche feront donc le tour du monde cet hiver assurant une visibilité exceptionnelle à toute la vallée.

En 2021, malgré la situation sanitaire com-



Evolène Région Tourisme vous informe!

46

pliquée, c'est en tout une quinzaine de journalistes qui ont sillonné la vallée et qui publieront leurs articles entre la fin de cette année et l'été prochain.

Concernant les réseaux sociaux, la progression du nombre d'abonnés et de taux d'engagement est constante. La page Facebook atteint par exemple les 14'000 abonnés alors qu'elle n'en avait que 5'000 lors de la dissolution d'Hérens Tourisme au début 2019.

■ Slow Food Travel, le tourisme à la découverte du terroir

Après le lancement des premiers circuits touristiques dans les alpages du Val d'Hérens, les premières offres hivernales à la découverte du terroir hérensard seront proposées cet hiver dans le cadre de la labellisation «Slow Food Travel». Nous invitons les visiteurs à découvrir le parcours de fabrication de la raclette, de la vache jusqu'à l'assiette à Evolène ou de découvrir la fondue du Val des Dix, de sa fabrication au village d'Hérérence jusqu'à sa dégustation en plein air dans les environs de Mandelon. Dès ce prin-

temps, c'est la découverte de la réhabilitation de la zone agricole d'Ossona qui sera proposée.

A plus long terme, l'objectif de ce label est de valoriser les régions à l'agriculture traditionnelle forte auprès des consommateurs soucieux de la provenance de ce qu'ils consomment.

Informations et contacts

Pour toutes questions et informations, nous sommes à votre disposition. Retrouvez notre équipe sur notre site internet, sous l'onglet «A propos de nous»

Evolène Région Tourisme

Place Clos Lombard 6, 1983 Evolène
+41 (0) 27 283 40 00
info@evolene-region.ch
www.evolene-region.ch

Val d'Hérens

Florian Pannatier
Responsable marketing et coordination
marketing@valdherens.ch
www.valdherens.ch Texte





Communication du Centre Médico-social (CMS)



Communiqué du nouveau CMS régional Sion-Hérens-Contthey relatif aux activités du CMS et au bénévolat

Le CMS offre des prestations médico-sociales répondant aux attentes et aux besoins de la population des districts de Sion, Hérens et Contthey. L'ensemble de ses services vise la récupération, le maintien ou l'amélioration de l'autonomie et de la qualité de vie des bénéficiaires. Ses interventions sont fondées sur le professionnalisme et le partenariat avec le bénéficiaire, ses proches et l'ensemble du réseau impliqué dans l'accompagnement. Les habitudes de vie, les choix et les valeurs de la personne sont strictement respectés pour autant qu'ils n'entrent pas en contradiction évidente avec les valeurs fondamentales et le cadre légal qui guident les interventions du CMS. La personne et son entourage prennent une part active dans la définition des besoins et des prestations mises en œuvre. Lorsque les besoins d'accompagnement identifiés sortent du champ de compétence du CMS ou nécessitent l'intervention coordonnées d'autres prestataires, le CMS conseille et oriente le bénéficiaire et ses proches dans leurs recherches. Il veille à la continuité de la prise en charge.

Parmi les prestations fournies, le service des bénévoles du CMS centralise, gère et coordonne les demandes des bénéficiaires ainsi que les ressources en bénévoles. Le CMS est garant du cadre dans lequel ils évoluent: adéquation des demandes, assurance, défraiement des KM, suivi des activités, formation et, bien entendu en cette période, mise en place des mesures sanitaires et recommandations de l'OFSP et du Service de la santé publique. Le service des bénévoles assure la distribution des repas à domicile dans la vallée. Une collaboratrice se rend à Vex, à 9h les lundis, mercredis et vendredis, pour chercher les repas. Ils sont soigneusement préparés et mis sous vide en barquettes par le home St-Sylve, avec

qui le CMS collabore depuis bientôt 5 ans. Les boîtes isothermes sont ensuite placées dans un lieu de dépôt à l'office du tourisme d'Evolène, jusqu'à ce qu'un bénévole vienne les chercher et débute sa tournée vers 9h45-10h. Il livre les bénéficiaires dans les différents villages de la commune. Cette visite est l'occasion de faire un brin de causerie avec les aînés et de prendre et donner des nouvelles de chacun. La tournée dure entre 30 et 60 minutes, en fonction du nombre de bénéficiaires à qui les bénévoles livrent les repas pour 2 jours.

Le CMS est riche de l'expérience de tous les bénévoles qui mettent leur savoir, leurs compétences, leurs disponibilités et leur bienveillance au service de chacun. Au-delà de la livraison des repas, cela peut prendre la forme d'un renseignement, du réglage de l'heure sur une montre ou simplement de poster une lettre. Les rencontres, le partage et l'envie de rendre service nourrissent la motivation qui anime les bénévoles.

Le CMS propose aussi un service de transports pour les personnes dont la santé, la mobilité ou l'accessibilité du domicile ne permet plus de se déplacer seules. Aujourd'hui nous le savons, la poursuite d'une vie associative, et le maintien des liens de leur réseau social sont essentiels pour offrir l'opportunité aux aînés de vivre plus longtemps chez eux. Ils favorisent l'intégration et luttent contre l'isolement. La possibilité d'accéder aux services et structures de soins, ainsi que le soutien aux proches aidants dans leur accompagnement sont significatifs pour la qualité de vie à domicile.

Le CMS remercie chaleureusement pour leur précieuse collaboration tous les bénévoles qui sont présents tout au long de l'année et c'est avec joie qu'il accueille de nouveaux bénévoles pour assurer la pérennité des groupes.

Vous trouverez les renseignements complémentaires pour rejoindre le groupe d'Evolène en prenant contact par mail à l'adresse suivante: CMSS-Herens@cms-smz.ch ou au 027 281 12 91.



Convocation

L'assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance le

Mercredi 15 décembre 2021 à 19h30

À la salle de gym du Centre scolaire d'Evolène

L'ordre du jour est le suivant:

1. Budget 2022

- a. Communications fiscales
- b. Présentation du budget
- c. Décision

2. Crédit d'engagement Projet Clos-Lombard

- a. Présentation
- b. Décision

5. Divers

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, article 15, le budget peut être consulté, au greffe communal, **dès ce jour jusqu'au 15 décembre 2021**, durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Evolène, le 25 novembre 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE
D'EVOLÈNE

La Présidente
Virginie Gaspoz

Le Secrétaire
Narcisse Gaspoz